



Pérenniser l'emploi

Sécuriser les parcours

Adapter les compétences



Offre de service sur mesure • Financement des projets emploi-formation • Insertion et transitions professionnelles • Simplification et transparence • Financement des projets emploi-formation • Sécurisation des parcours • Conseil des TPE-PME • Accompagnement des Branches • Offre de service sur mesure • Engagement pour l'égalité • Insertion et transitions professionnelles • Paritarisme de proximité • Simplification et transparence • Financement des projets emploi-formation • Conseil des TPE-PME • Sécurisation des parcours • Accompagnement des Branches • Offre de service sur mesure • Engagement pour l'égalité • Insertion et transitions professionnelles • Paritarisme de proximité • Simplification et transparence • Engagement pour l'égalité • Sécurisation des parcours • Insertion et transitions professionnelles • Accompagnement des Branches • Offre de service sur mesure • Insertion et transitions professionnelles • Engagement pour l'égalité • Sécurisation des parcours • Paritarisme de proximité •

Sommaire

■ Décliner une offre de services cohérente avec les besoins des entreprises	p. 2-7
■ Inscrire les politiques des branches professionnelles et des grands comptes au cœur des enjeux territoriaux	p. 8-15
■ Construire et sécuriser les parcours professionnels individuels	p. 16-23
■ Agir en faveur de l'emploi, de l'insertion et des transitions professionnelles	p. 24-29
■ Une gouvernance paritaire fondée sur le dialogue, la rigueur et la transparence	p. 30-33
■ Repères chiffrés 2008	p. 35-55

Le mot des Présidents

2008, année intense et contrastée

Innovations sociales, crise économique, réforme, AGEFOS PME s'est totalement mobilisée sur :

- **le conseil de proximité en réponse aux besoins des entreprises et de leurs salariés**, grâce à ses 500 conseillers de terrain ;
- **l'amélioration du niveau de compétence des salariés ;**
- **la sécurisation des parcours professionnels et l'accompagnement personnalisé.** L'expérimentation du Contrat de Transition Professionnelle et la signature le 8 janvier 2009, d'un accord cadre avec l'Etat, pour son extension, en témoignent.

Anticipation, innovation et proximité : le modèle AGEFOS PME

Depuis 18 mois, la crise mondiale frappe particulièrement les TPE-PME et leurs salariés sur tous les territoires. L'investissement formation est notre réponse.

Dès la fin d'année 2008, AGEFOS PME s'est engagée dans un Plan Anti-Crise, créant un « **fonds d'amorçage** » pour former plutôt que licencier.

L'actualité 2008, c'est aussi une nouvelle réforme de la formation professionnelle qui aboutit à l'Accord national interprofessionnel signé par l'ensemble des partenaires sociaux le 7 janvier 2009.

Les nouvelles missions des OPCA correspondent à des actions déjà menées par AGEFOS PME depuis longtemps :

- réponse individuelle et collective aux besoins de formation des entreprises et des salariés dans les bassins d'emplois, avec un conseil spécifique auprès des TPE-PME ;
- dialogue territorial avec les acteurs du champ de la formation et les AGEFOS PME de chaque région ;
- accompagnement des demandeurs d'emploi (CTP).

AGEFOS PME en a fait « la preuve par l'exemple ». L'ensemble des instances paritaires nationales et régionales en lien avec les directeurs et leurs équipes a concentré tous ses efforts pour atteindre ces objectifs.

2008, une année charnière

La crise et la réforme impliquent des changements de comportement et nous imposent de rester vigilants.

Nous devons trouver, ensemble, les moyens de garantir, comme les années précédentes, **un financement de la formation professionnelle sans rupture** à toutes nos branches et toutes nos entreprises adhérentes. C'est une nécessité pour préparer l'avenir et la sortie de crise.

Nous vous assurons avec le conseil d'administration, que demain, nous serons toujours à vos côtés.

Philippe Rosay,
Vice-président

Gérard Lenoir,
Président



Philippe Rosay, Vice-président Gérard Lenoir, Président

AGEFOS PME
votre Conseiller
Emploi-Formation,
partout en France

Décliner une offre de services cohérente avec les besoins des entreprises

Pour AGEFOS PME, le conseil, c'est avant tout partir du projet de développement de l'entreprise dans son environnement afin d'analyser ses besoins en compétences et en qualifications. AGEFOS PME déploie une offre de services complète en direction des TPE-PME pour construire les meilleures solutions emploi - formation. Au cœur de son offre de services, une constante : la simplicité, synonyme de gestion facilitée, de financements optimisés et de résultats tangibles.

Décliner une offre de services cohérente avec les besoins des entreprises

Chiffres clés

- 36 000 visiteurs en moyenne par mois pour le portail Internet
 - 15 000 téléchargements en moyenne par mois : bordereaux de versement, demandes de gestion, fiches techniques, programmes d'actions collectives
- (Source : statistiques de mars 2008 à février 2009, sites nationaux et régionaux confondus)

ZOOM SUR

UNE GAMME DE SERVICES DÉMATÉRIALISÉS

■ www.agefos-pme.com : UN PORTAIL NATIONAL ET DES SITES RÉGIONAUX 100 % SERVICES

La nouvelle génération Internet d'AGEFOS PME s'inscrit résolument dans une optique de services aux clients. L'objectif est de **mettre l'internaute au cœur du système en privilégiant :**

- une valorisation des services de proximité et une déclinaison des informations sur les sites régionaux ;
- un espace dédié à chaque branche professionnelle ;
- un accès facilité aux services en ligne pour les entreprises au sein d'un espace sécurisé ;
- une réponse adaptée aux différents utilisateurs : Employeurs / Salariés / Experts-comptables / Organismes de formation / Presse et Institutionnels/Partenaires.



■ SERVICES EN LIGNE : UNE GAMME COMPLÈTE POUR LES ENTREPRISES

La gamme Reshum propose des services ciblés de gestion du plan de formation quelle que soit la taille de l'entreprise.

■ **RESHUM** Une application « **Grandes entreprises** » pour une gestion globale du plan de formation, directement connectée au site de l'AGEFOS PME régionale dont relève l'entreprise.

■ **RESHUMPME** Des fonctionnalités étendues et des menus étoffés (saisie en ligne des actions, suivi des demandes de gestion, édition de statistiques...).

En 2008, la nouvelle version propose un manuel utilisateur plus convivial, la possibilité de formations d'un jour pour les nouveaux utilisateurs et des fonctionnalités enrichies (amélioration de l'ergonomie, nouveaux états et tableaux statistiques...).

■ **RESHUMDIF** Un module de Reshum PME, pour une gestion complète du DIF : gestion individualisée des compteurs, publication d'un catalogue d'actions DIF, saisie des demandes par les salariés, gestion des demandes par l'employeur...

■ **DGAWEB** Un outil simple pour renseigner en ligne les demandes de gestion d'actions de formation.

■ **CONTRATPROWEB** Un support interactif pour créer un dossier contrat de professionnalisation en ligne et imprimer le document entièrement renseigné ainsi que ses pièces annexes.

■ **PRÉBVWEB** Une application pour remplir directement un pré-bordereau au moment de la collecte et gagner du temps.

Le réseau en actions !

> **@ccess Formation** : un site web développé par AGEFOS PME Ile-de-France pour permettre aux adhérents franciliens de moins de dix salariés d'inscrire en ligne leurs salariés à une sélection de formations labellisées par l'OPCA.

Points forts : l'accessibilité des actions via un moteur de recherche par thème, intitulé, lieu ou coût ; la simplification administrative avec l'édition d'un « ticket formation » qui tient lieu de confirmation de gestion de stage. Coût d'inscription pour l'entreprise : 40 € HT. Le montant de la formation est pris en charge par l'OPCA.

Bilan 2008 : 26 organismes de formation sélectionnés, 1789 comptes créés par les adhérents, 2357 inscriptions à des formations, 1 578 578 € pris en charge par AGEFOS PME.



> **Montée en puissance des services en ligne sur www.agefos-pme-paca.com** : plus de 3000 visites par mois, plus de 83000 pages visitées fin décembre 2008, AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une hausse significative de la fréquentation de son site Internet, liée notamment à :

- la mise en ligne de toute l'offre de formation sélectionnée dans le cadre de la Charte Qualité, soit 178 organismes de formation avec leur fiche d'identité et plus de 400 programmes de formation ;
- la création de « Pushmails » adressés deux fois par mois aux 4000 adhérents et partenaires de l'OPCA depuis janvier 2009, pour une information en temps réel sur les évolutions liées à la prochaine réforme de la formation et du droit du travail.

Chiffres clés

- **84** implantations régionales
- **500 conseillers** dédiés aux visites et à l'accompagnement
- **Plus de 860 000 contacts clients** en 2008
- **100 %** des entreprises de 10 salariés et plus, visitées au moins une fois dans l'année

Informer et conseiller chaque TPE-PME pour simplifier la formation et l'emploi

Une diffusion nationale d'actualités, d'informations et de conseils avec la volonté, pour AGEFOS PME, de promouvoir la formation auprès des entreprises adhérentes en multipliant les vecteurs de communication sur tout le territoire.

► Campagne nationale 2008 : la preuve par l'exemple

Deux thèmes au cœur de la campagne de communication AGEFOS PME, le réseau et la mutualisation des fonds. À la question « Que fait AGEFOS PME pour ses clients ? », des réponses très concrètes sur différents médias :

- 23 chroniques d'information sur les radios locales du 18 au 29 février 2008 ;

- 54 spots radios sur France Inter et France Info du 11 au 24 février 2008 ;
- un site événementiel en ligne, accessible par le nouveau portail Internet.



Bilan du site « Collecte 2008 » du 5 février au 5 mai 2008

- Plus de 12 000 visiteurs et près de 47 000 pages vues.
- Un onglet « Contribution » faisant l'objet du plus grand nombre de visites.
- Plus de 23 000 téléchargements, principalement des différents bordereaux de versement branches et interprofessionnels.



► Partenaire de Planète PME Méditerranée, pôle de croissance pour les patrons de PME

L'édition 2008 de Planète PME s'est tenue le 3 juin à Marseille. Deux temps forts :

- la signature de la convention PRIDES (Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire) entre AGEFOS PME PACA et le Conseil régional ;

- une table ronde sur les pratiques de formation au Maghreb, réunissant des personnalités marocaines et tunisiennes ainsi que des représentants de la Mission Elysée pour l'Union de la Méditerranée, de l'ONU et de l'Union européenne.

Bilan : 8 250 visiteurs, 100 exposants, présence de deux secrétaires d'État, Mme Anne-Marie Idrac et M. Hervé Novelli.



Signature Convention PRIDES

► Perspectives 2009 - Emploi et Formation dans les TPE-PME 16^{ème} édition du baromètre annuel AGEFOS PME

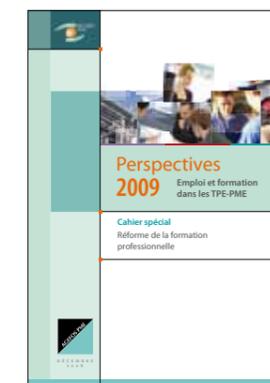
Publiée en décembre 2008, cette **nouvelle édition réalisée en collaboration avec l'Institut IPSOS** analyse, pour la seizième année, les prévisions d'un échantillon représentatif de 500 TPE-PME de 1 à 499 salariés en matière d'activité, d'emploi et de formation professionnelle.

Dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle, un cahier spécial décrypte le regard des chefs d'entreprises sur les acteurs de la formation professionnelle, les attentes sur le rôle des OPCA et l'efficacité des différents systèmes de formation.

Principaux enseignements de cette enquête réalisée en octobre 2008 :

- une progression générale du taux de notoriété des dispositifs : DIF 72 % (54 % en 2006), contrat de professionnalisation 67 % (43 % en 2006), plan de formation 62 % (47 % en 2006), période de professionnalisation 58 % (43 % en 2006) ;

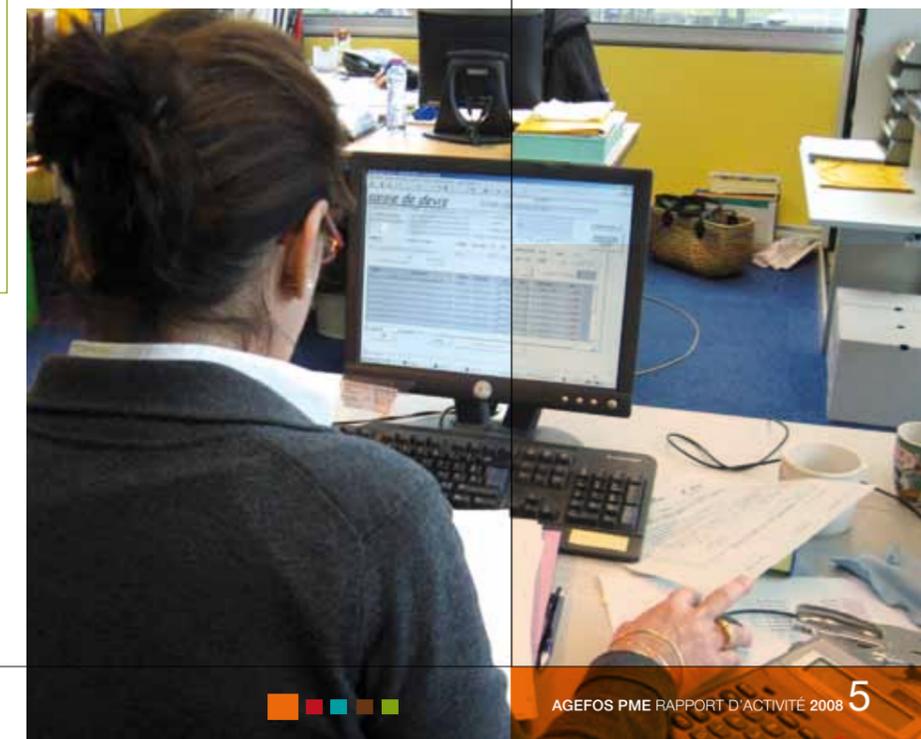
- 71 % des entreprises prévoient une stabilisation de leur budget de formation en 2009 ;
- le conseil de proximité arrive en tête des demandes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA ;
- un quart des TPE-PME serait prêt à rémunérer leur OPCA pour un service additionnel dans le domaine de la formation.



Polynésie française : signature d'un accord interprofessionnel sur la formation continue des salariés à Papeete le 23 juin 2008

Un premier aboutissement de la mission conjointe conduite par les 2 OPCA interprofessionnels auprès des partenaires sociaux de la Polynésie française. L'accord interprofessionnel instaure une cotisation sociale de 0,5 % de la masse salariale brute des entreprises, destinée au financement des actions de formation au bénéfice des salariés du privé et crée un Fonds Paritaire de Gestion dont l'appellation polynésienne « Te Pu No Te Ite » signifie « le centre qui transmet le savoir ».

2009 est l'année de la mise en œuvre opérationnelle du Fonds, avec une première collecte par la Caisse de Prévoyance Sociale opérée en janvier.





Accompagner les entreprises dans la gestion globale de leurs projets emploi - formation

Simplifier la formation en proposant une réponse personnalisée aux demandes de chaque entreprise. Conseiller les dirigeants pour leur permettre d'anticiper les besoins en compétences de leurs collaborateurs... Quelle que soit la taille de l'entreprise, AGEFOS PME propose un accompagnement personnalisé dans la gestion globale de chaque projet emploi - formation.

Pour favoriser l'anticipation et développer la performance économique des entreprises, AGEFOS PME déploie une expertise pointue sur l'ensemble des dispositifs de formation, de gestion des compétences et des ressources humaines. Cet ensemble d'outils, au sein desquels la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) occupe une place

croissante, est une réponse directe aux problématiques des entreprises et des branches : gestion des âges, techniques de recrutement, transfert de savoir-faire, mobilité professionnelle, création et reprise d'entreprises.

Le réseau en actions !

> **Sensibilisation et mise en oeuvre des démarches de GPEC dans les PME :** déployée de novembre 2007 à juin 2009 par **AGEFOS PME Alsace** en partenariat avec la DRTEFP et l'AFPA de la région, cette action soutenue par le FUP vise à sensibiliser les PME de 10 à 250 salariés à la GPEC afin d'améliorer la gestion des ressources humaines et de promouvoir l'entretien professionnel. Au-delà, l'objectif est de modéliser un processus de mise en oeuvre de la GPEC dans les PME.

Bilan : grâce aux réunions d'information organisées, 200 entreprises ont été sensibilisées et 9 entreprises se sont déjà engagées dans la démarche.

> **Actions en faveur de la FOAD :** inscrit dans les priorités d'**AGEFOS PME Midi-Pyrénées**, le développement de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) permet de mobiliser les organismes de formation à l'offre de FOAD et de sensibiliser les entreprises de l'intérêt de cette démarche.

Principales actions 2008 :

- 3^{ème} édition de la formation « Gestionnaire Paie » en FOAD (Titre Ministère du travail - niveau III), accessible en contrat ou période de professionnalisation.

Bilan : six contrats et six périodes financés, une formation réalisée dans le cadre du plan de formation pour la session d'octobre 2008 ;

- cinq contrats et trente périodes de Professionnalisation « Conseiller Séjour » réalisés en FOAD pour la Branche du Tourisme ; trois pour la Branche Remontées mécaniques ;
- développement de contrats de professionnalisation et de Formations Ouvertes de Tuteur en FOAD spécifiques aux entreprises de l'Esthétique et de la Restauration rapide.

> **Passeport Ressources Humaines :** un nouveau service conçu par **AGEFOS PME Aquitaine** à destination des managers RH pour favoriser la sécurisation des parcours professionnels des salariés. L'action de l'OPCA s'articule autour de trois phases, en partenariat avec la DRTEFP et le Conseil régional d'Aquitaine :

- information et sensibilisation de plus de 3 000 entreprises de la région aux enjeux des ressources humaines ;
- accompagnement renforcé pour les entreprises volontaires du territoire : création d'une mallette d'outils RH à la disposition des salariés, diagnostics

approfondis en entreprise, mobilisation éventuelle d'un consultant, rencontres de type « Club RH » ;

- le suivi de l'action se fait avec la construction d'un outil d'évaluation des dispositifs mis en oeuvre, par un consultant qui apprécie les résultats et réalisations suite à l'intervention de l'OPCA et par l'élaboration et la diffusion d'un document de synthèse de l'opération.

Bilan : au-delà du financement des actions de formation, l'appui majeur d'AGEFOS PME dans l'accompagnement RH des entreprises est largement plébiscité.



Financer les projets des entreprises et de leurs salariés

Pour AGEFOS PME, la participation au financement de la formation professionnelle n'est pas un simple acte de gestion. L'OPCA accompagne activement chaque année près de 300 000 entreprises pour concevoir et financer leurs projets de formation. C'est, pour chaque TPE-PME, un moyen d'optimiser son investissement formation tout en développant les compétences de ses collaborateurs.

L'expertise financière proposée par AGEFOS PME permet aux entreprises, y compris les plus petites, d'accéder de manière plus équitable à un financement sans rupture de leurs projets de formation professionnelle.

Elle donne à chaque TPE-PME l'assurance :

- d'une mutualisation des fonds versés, pour passer d'une logique de dépenses à une logique d'investissement en formation ;
- de la mobilisation de tous les cofinancements (régionaux, nationaux et européens), pour démultiplier cet investissement.

Dans toutes les régions, le réseau AGEFOS PME met en oeuvre une politique contractuelle territoriale au service de l'emploi et de la formation, sous la forme d'accords

et de conventions cadres avec des partenaires privilégiés :

- contrats d'objectifs territoriaux et conventions de partenariat avec les Conseils régionaux ;
- conventions d'Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) avec l'Etat ;
- aides du Fonds Social Européen (FSE) ;
- projets financés par le Fond Unique de Péréquation (FUP).

Articuler des sources de financements multiples et garantir une gestion rigoureuse des fonds collectés sont les deux principes de la gestion financière d'AGEFOS PME confortant ainsi son engagement auprès des TPE-PME.

Le réseau en actions !

> **Favoriser le départ en formation des salariés des entreprises d'insertion :** une convention conclue par **AGEFOS PME Limousin** avec le Conseil régional et les entreprises d'insertion de la région. L'accord porte sur :

- la prise en charge des rémunérations des salariés formés sur leur temps de travail ;
- le suivi des actions de formation de remise à niveau des savoirs de base et de formations métiers plus spécifiques.

Bilan : 3 800 heures de formation.

> **Convention avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) :** deuxième année de réalisation de cet accord entre **AGEFOS PME Corse** et la CTC, inscrit dans le cadre du Contrat territorial d'objectifs de la région. Principaux objectifs visés :

- diminuer le nombre de salariés sans qualification ;
- favoriser l'intégration des salariés, grâce à la formation des tuteurs ;
- encourager la promotion des salariés dans l'entreprise ;
- faciliter le développement de la VAE et des formations qualifiantes ou certifiantes ;
- permettre à de futurs repreneurs d'acquérir les capacités à gérer une entreprise.

Bilan : 60 entreprises bénéficiaires, 153 actions de formation, 325 stagiaires (46 % de femmes, 64 % d'ouvriers ou d'employés).

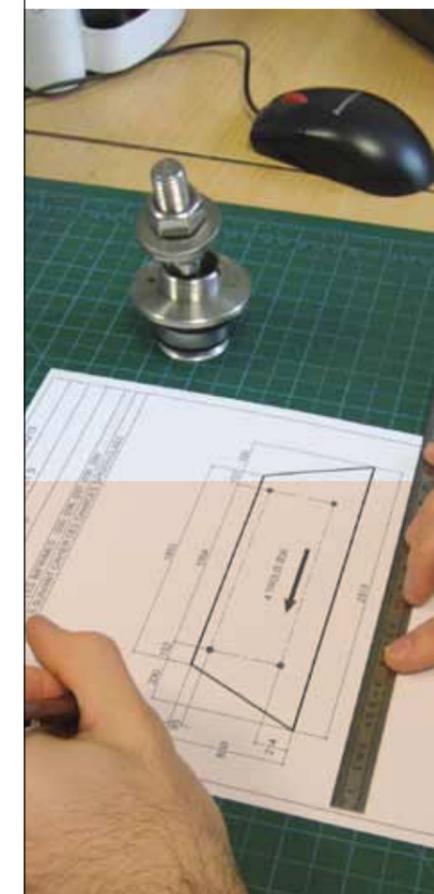
Chiffres clés

• **Augmentation des dépenses** de formation : 835 millions en 2008, contre 822 en 2007

• **Effet levier positif** du mécanisme de mutualisation pour les entreprises adhérentes de moins de 10 salariés : un financement équivalent à 1 400 € pour 263 € de contribution en moyenne*

• **44 conventions** en cours avec les Conseils régionaux, sur différents thèmes : branches et territoires, TPE, sécurisation de l'emploi, formation professionnelle continue

* Rapport IGAS - avril 2007



Inscrire les politiques des branches professionnelles et des grands comptes au cœur des enjeux territoriaux

L'offre de services Branches et Grands Comptes permet à chaque adhérent de bénéficier d'un service harmonisé sur tout le territoire dans le respect de l'identité paritaire et professionnelle de chacun.

Depuis plus de 15 ans, les valeurs fondatrices qui guident notre action sont identiques :

- préserver en premier lieu la liberté de choix de l'entreprise ;
- permettre ensuite au plus grand nombre de salariés d'avoir accès à la formation professionnelle ;
- renforcer enfin les solidarités locales, intersectorielles et inter branches.

Inscrire les politiques des branches professionnelles et des grands comptes au cœur des enjeux territoriaux



PROJETS NATIONAUX COFINANCÉS PAR LE FUP

Emploi et formation des personnes handicapées et des seniors, lutte contre l'illettrisme, GPEC, de nombreux projets innovants ont été mis en œuvre en 2008 au niveau national et dans les territoires. Une palette d'actions inscrites dans le cadre de l'accord Etat / CPNFP (Comité Paritaire National pour la Formation Professionnelle) du 31 mars 2006 ont ainsi été cofinancées par le Fonds Unique de Péréquation (FUP).

Des projets « lutte contre l'illettrisme » pour 3 branches professionnelles :

- Négoce et distribution de combustibles et carburants : enquête auprès de 150 entreprises, autodiagnostic pour tester les savoirs de base dans l'entreprise ;
- Restauration rapide : enquête quantitative et qualitative, labellisation de 70 organismes de formation, lettre d'information pour les entreprises du secteur, et proposition d'actions de formation ;
- Assainissement : action d'information et mise à disposition d'affiches de sensibilisation.

Des projets « seniors » pour 2 branches professionnelles :

- Prestataires de services : hors série sur les seniors du magazine « Histoire d'entreprise » ;
- Meunerie : enquête sur les seniors.



ZOOM SUR

DES ACTIONS INNOVANTES CIBLÉES « BRANCHES » ET « TERRITOIRES »

PROJETS SECTORIELS

L'AFPA, AGEFOS PME, le SNEFCCA* et la branche professionnelle du Froid et Connexes présentent Formfroid

Formfroid est un dispositif de formation qui s'appuie sur un outil Internet inédit pour répondre aux besoins de recrutement des employeurs et favoriser l'évolution de carrière des salariés.

Le projet Formfroid poursuit plusieurs objectifs :

- réorienter vers les métiers de la branche, des professionnels dont les activités peuvent être connexes à celle de la branche ;
- intégrer dans la branche des jeunes sortant du système scolaire général et/ou technique ;
- développer et faire évoluer, par des parcours de formation adaptés, les compétences de salariés en poste et occupant des situations professionnelles de techniciens de niveau V vers celles de techniciens de niveau IV.

Développement durable

Une convention a été signée en 2008 entre EDF et AGEFOS PME prévoyant le financement, pour le secteur du Négoce et distribution de combustibles et carburants, d'actions de formation génératrices d'économies d'énergie. Ce dispositif a été mis en place avec le soutien de l'ADEME, d'EDF, de la CAPEB* et de la FFB*.

Services à la personne

Signature d'un accord formation innovant au sein de la branche des Salariés du particulier employeur, au service du développement du DIF. L'accord du 4 février 2008 reconduit le dispositif actuel de 40 heures, octroyées à chaque salarié dans le cadre du plan de formation et met en œuvre le DIF au sein de ce secteur spécifique.



Le réseau en actions !

> **Génération Experts** : un plan d'actions pour l'emploi et la formation des seniors cofinancé par le FUP, mis en œuvre par 6 AGEFOS PME : **Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.**

Objectifs :

- contribuer à l'évolution des représentations socioculturelles (enquêtes et études pour comprendre les enjeux des entreprises et des territoires, actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises, recensement et transfert des bonnes pratiques) ;
- agir pour le maintien dans l'emploi des seniors (diagnostics milieu de vie professionnelle, bilans de compétences, démarches de VAE et périodes de professionnalisation) ;
- favoriser le retour à l'emploi des seniors (contrats de professionnalisation) ;
- aménager les fins de carrière (tutorat, missions tutorales et transmission des savoir-faire).

Bilan :

- 75 conseillers en formation formés pour réaliser des diagnostics ;
- développement des contrats de professionnalisation spécifiques aux salariés de plus de 45 ans (+25 % en nombre, environ 48 % en financement) ;
- les plus de 45 ans sont bénéficiaires de 40 % des périodes de professionnalisation et de plus de 35 % des missions tutorales financées par AGEFOS PME.

> **« Je ne fais pas mon âge »** : une vaste campagne de communication orchestrée par AGEFOS PME Franche-Comté pour faire bouger les représentations des entreprises liées à l'âge, avec le soutien de la DRTEFP Franche-Comté et du FUP.

Réalisations :

- création d'un site Internet spécifique, jenefaispasmonage.net, avec quizz, vidéos d'entreprises, témoignages audio et outils pour agir ;
- diffusion de fax et de mails à l'ensemble des adhérents avec un message décalé ;
- visites d'entreprises avec des outils dédiés au thème des seniors au travail : pyramide des âges, pratiques de recrutement et formation, identification des départs sur des postes clés...

Bilan : la gestion des âges s'intègre peu à peu dans les démarches de Gestion des compétences des entreprises accompagnées par AGEFOS PME.



www.jenefaispasmonage.net

> **Plateforme Emplois et Compétences du Dijonnais** : une démarche de GPEC territoriale portée par AGEFOS PME Bourgogne et la CGPME Bourgogne, avec le soutien de nombreux partenaires tels la Maison de l'emploi du Dijonnais, le Conseil régional de Bourgogne, la DDTEFP et le Conseil général de Côte d'Or, le Grand Dijon, la Plateforme Emplois du Dijonnais.

Objectif de la plateforme :

- développement des passerelles entre le monde de l'emploi et de l'insertion et le monde économique, avec un ciblage sur les TPE et les offres d'emploi non satisfaites dans les secteurs en tension ;
- rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi afin de favoriser les placements, en priorité des publics relevant de l'insertion ;
- identification des tronc communs d'activité sur les offres recueillies et sur les métiers en tension en vue d'une anticipation de la formation des demandeurs d'emploi.

Bilan :

- 104 placements réalisés pour 75 prévus ;
- poursuite de l'action en 2009 avec pour objectif une modélisation de la démarche et une capitalisation sur d'autres territoires, en particulier sur les aspects « accompagnement des publics » et « formation », éléments clés de succès de l'action conduite.

*SNEFCCA : Syndicat National des Entreprises du Froid, d'Equipements de Cuisines Professionnelles et du Conditionnement de l'Air.
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment. FFB : Fédération Française du Bâtiment

Proposer une offre de services sur mesure pour les branches professionnelles et les grands comptes

AGEFOS PME est le partenaire emploi - formation de 38 branches professionnelles, 37 groupes et 12 grandes entreprises. L'offre décline un ensemble de services qui garantissent le respect de l'identité professionnelle de chacun, une organisation nationale et territoriale et un accompagnement individualisé.

Le réseau en actions !

> **Destination Centre** : deuxième année de mise en œuvre de ce vaste plan de formation régional visant à développer la qualification des acteurs territoriaux du tourisme, publics et privés. Géré par **AGEFOS PME Centre** dans le cadre de l'accord-cadre régional EDEC 2006-2009 signé avec la DRTEFP, le Conseil régional et le Comité régional du tourisme, cette offre comprend huit modules de formation thématiques.

Les avantages pour les bénéficiaires :

- des formations courtes, adaptées et de proximité ;
- un contact unique à la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) chargée de l'organisation des formations ;
- des coûts pédagogiques financés à 100 % ;
- des perspectives d'évolution favorisant la sécurisation des parcours des professionnels.

AGEFOS PME Centre joue un rôle moteur dans l'accompagnement de ce secteur, notamment via son expertise dans le développement d'une offre de services de qualité, sa capacité à fédérer différents acteurs et OPCA autour d'une politique commune et à mobiliser et gérer les financements publics.

Bilan : 672 stagiaires formés.

> **Accord-cadre pour le développement de l'Emploi et des Compétences dans la filière Tourisme** : une convention signée par **AGEFOS PME Guyane** avec la DTEFP et le Comité du Tourisme de Guyane afin d'accompagner les professionnels du tourisme dans le développement d'un tourisme vert, responsable et de qualité.

Contenu de l'accord :

- formations adaptées aux différents postes composant le secteur ;
- mise en place d'un CQP* de guide en milieu amazonien, pendant territorial du Brevet d'Etat de guide de haute montagne.

La valeur ajoutée de l'OPCA :

- professionnalisation et « labellisation » de la profession ;
- accompagnement individualisé par une conseillère en formation ;
- appui pour une mise en réseau informelle des professionnels de ce secteur très concurrentiel.

> **Les Rendez-vous RH** : une action inter-régionale portée par **AGEFOS PME Basse et Haute-Normandie** inscrite dans le cadre du développement d'une offre de services spécifique aux entreprises de taille importante, regroupées dans un esprit « club d'entreprises ».

Point fort : la possibilité pour les adhérents d'être en relation directe avec des experts et d'échanger sur des problématiques communes.

Bilan :

- deux rendez-vous RH, « GPEC : pourquoi, comment ? » et « DIF : perspectives et stratégies » ;
- 100 % des 40 entreprises participantes ont jugé les thèmes développés très intéressants et souhaitent la poursuite de ces rencontres en 2009.

*Certificat de Qualification Professionnelle

Les Jeudis des services à la personne (JSP) : une initiative développée par **AGEFOS PME Ile-de-France**, l'ISRP (Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice), l'IRCEM prévoyance (Institut de Retraite Complémentaire des Employés de Maison) et la CGPME Ile-de-France pour accompagner la professionnalisation de l'encadrement des structures des services à la personne.

Objectifs :

- accompagner le changement induit par le rôle social et économique de ce nouveau secteur d'activités dans un environnement durable et répondre à la demande croissante des particuliers ;
- permettre aux dirigeants des petites entreprises d'atteindre leurs objectifs de rentabilité, de qualité et de pérennisation des emplois dans leurs structures.

Le principe des JSP : des séances d'information - formation animées par des consultants ou formateurs externes, enrichies de témoignages de chefs d'entreprise ou de responsables d'association. A l'issue de chaque séance et en fonction des besoins exprimés, des actions collectives de formation sont programmées.

Bilan : plus de 400 personnes ont assisté aux JSP, 20 personnes en moyenne par action de formation.



► Une mutualisation de moyens personnalisée

La gestion des fonds est organisée de manière optimisée pour chaque adhérent.

Dans le cadre de sa politique de formation annuelle, chaque branche ou Grand Compte élabore avec l'appui de son conseiller Branches et Grands Comptes un budget prévisionnel de dépenses et détermine également son niveau d'alerte en matière de consommation des fonds disponibles.

Dans le cadre d'un projet dépassant les capacités annuelles de l'adhérent, une péréquation s'effectue au titre de l'interbranches puis au titre de l'interprofession, si nécessaire. Par ailleurs, le réseau AGEFOS PME mobilise tous les dispositifs d'aides publiques en matière d'emploi et de formation, qui constituent ainsi un effet de levier important mis à disposition dans le cadre de projets nationaux ou régionaux.

► Une ingénierie nationale et territoriale des projets emploi - formation

AGEFOS PME déploie des moyens adaptés aux enjeux des politiques emploi - formation portés par chaque branche professionnelle :

- un service dédié à l'**Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications** pour anticiper les besoins en matière d'emploi et formation (voir page 12) ;
- des outils au service de l'**accompagnement opérationnel de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC)** ;

- un soutien **juridique** pour **sécuriser les projets** ;
- une **ingénierie de projets territoriaux** pour fédérer les entreprises sur des objectifs communs ;
- une **mobilisation de financements complémentaires** (Europe, Etat, Région) ;
- un **appui-conseil** en matière de **communication** pour déployer les stratégies conduites.

Séminaire de la Commission Nationale de Formation le 20 novembre 2008 : développer l'offre de services interbranches et territoriale

Une journée d'échanges qui a permis à 150 participants, soit l'ensemble des représentants paritaires des branches et de l'interprofession, de se réunir à l'initiative de la Commission Nationale de Formation (CNF) d'AGEFOS PME afin de capitaliser sur leurs bonnes pratiques en matière d'observation des métiers de parcours de professionnalisation et d'action territoriale.

Une rencontre inédite pour faire le point sur les axes de convergence et les actions à mener en articulant politique de branche et besoins territoriaux. De nombreux témoignages de représentants de branches adhérentes sur des projets conduits par le réseau AGEFOS PME ont pu ainsi être présentés.



Les représentants des branches professionnelles



Joël Ruiz, directeur d'AGEFOS PME et Francis Petel, président de la CNF

En fin de journée, tous les participants partagent une même conviction : la nécessité de mutualiser des projets de formation mais aussi d'adopter une vision commune des évolutions en cours sur les métiers transverses (commerce, logistique...). Bilan encourageant !

Chiffres clés

- La collecte Branches et Grands Comptes **représente 30 % des sommes collectées par l'OPCA**
- Le nombre de départs en formation des salariés des entreprises de 1 à 9 salariés relevant de branches professionnelles **a progressé de 30 % entre 2007 et 2008**

38 BRANCHES PROFESSIONNELLES RÉPARTIES EN 4 SECTEURS D'ACTIVITÉ

SERVICES

Aux personnes

- Assistants maternels du particulier employeur
- Salariés du particulier employeur
- Enseignement privé hors contrat

➤ 4 100 299 entreprises ou employeurs
1 702 692 salariés

Aux entreprises

- Prestataires de services
- Cabinets d'experts comptables et de commissaires aux comptes

➤ 17 104 entreprises
189 542 salariés

Immobilier / financier

- Gardiens, concierges et employés d'immeuble
- Immobilier
- Caisse d'épargne
- Promotion-construction

➤ 108 804 entreprises
315 189 salariés

TOURISME / LOISIRS

- Hôtellerie de plein Air
- Restauration rapide
- Organismes de tourisme
- Sport
- Navigation de plaisance
- Ports de plaisance
- Thermalisme
- Téléphériques et engins de remontées mécaniques

➤ 27 981 entreprises
208 342 salariés

COMMERCE DE DÉTAIL

Équipement de la maison

- Audiovisuel, électronique et équipement ménager
- Négoce de l'ameublement
- Jardineries et graineteries

➤ 12 867 entreprises
128 848 salariés

Biens d'équipement de la personne

- Habillement et Articles textiles
- Chaussure
- Articles de sport et équipement de loisirs

➤ 22 766 entreprises
86 636 salariés

Commerce non alimentaire

- Librairie
- Papeterie, fournitures de bureau, bureautique et informatique
- Répartition pharmaceutique
- Vente et services des animaux familiers
- Négoce et distribution de combustibles, solides, liquides, gazeux et produits pétroliers

➤ 10 876 entreprises
86 518 salariés

INDUSTRIE / NÉGOCE

Négoce

- Coordonnerie industrielle
- Négoce agricole et industrie des produits du sol, engrais et produits connexes
- Mareyeurs-expéditeurs

➤ 1 907 entreprises
23 549 salariés

Matières premières

- Union des métiers du verre
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Meunerie
- Caoutchouc
- Industries électriques et gazières

➤ 2 093 entreprises
181 332 salariés

Maintenance

- Assainissement et maintenance industrielle
- Installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes

➤ 1 695 entreprises
20 572 salariés



Accompagner la mise en œuvre des Observatoires Prospectifs des Métiers et des Qualifications (OPMQ)

Cette mission centrale s'appuie sur une équipe interne d'experts et une expérience technique de plus de 10 ans en matière d'études emploi - formation. Véritable facilitateur du dialogue social, AGEFOS PME intervient en concertation étroite avec le Comité Paritaire de Pilotage de l'Observatoire (CPPO), émanation directe de la CPNE de la branche.

► Une méthodologie spécifique au service des OPMQ

La phase de démarrage est primordiale dans la mise en œuvre d'un observatoire prospectif des métiers et des qualifications. C'est pourquoi AGEFOS PME mène systématiquement, lors des premières réunions, un travail d'échange approfondi avec les partenaires sociaux. Cette étape, moment fort du dialogue social, permet de définir précisément les chantiers qui répondent aux besoins de la branche. Ceux-ci peuvent notamment se concrétiser par :

- un état des lieux quantitatif des entreprises et des salariés présents ;
- une description des métiers (cartographie, référentiels d'activités et de compétences) ;
- une analyse des pratiques RH, du recours et des besoins relatifs à la formation ;
- une identification des évolutions (prospective des métiers, des activités et compétences).

En appui du CPPO, AGEFOS PME prend en charge tous les aspects techniques relatifs à la mise en œuvre des études : définition du mode opératoire, élaboration de cahiers des charges, organisation d'appels d'offres, analyse des propositions commerciales, animation des auditions de prestataires par le CPPO...

AGEFOS PME est en mesure de traiter des statistiques relatives à la formation professionnelle dans les entreprises de la branche et de produire des enquêtes sur des thématiques emploi-formation.

Véritable facilitateur des travaux de l'observatoire, AGEFOS PME est garant de la bonne conduite des projets.

La valeur ajoutée pour l'Observatoire se matérialise également par le conseil apporté aux partenaires sociaux lors de l'exploitation des travaux et de l'élaboration de plans d'actions emploi, formation et communication.

Le réseau en actions !

► **Observation régionale des branches de l'habillement, de la chaussure, de l'ameublement et de l'immobilier** : quatre études conduites en 2008 par AGEFOS PME Nord-Picardie avec le soutien financier du FUP. Au delà du diagnostic et de la prospective sur les métiers, ces travaux ont permis de construire des référentiels de compétences sur des postes clés en évolution, des référentiels formation et des parcours de formation. Autant de résultats qui ont fait l'objet d'une communication ciblée.

Valeur ajoutée de l'OPCA :

- prospective pour des branches représentatives du tissu économique local et créatrices d'emploi ;
- rapprochement des deux branches professionnelles à partir de problématiques communes de formation (commerce indépendant de la chaussure et de l'habillement).

Projets 2009 : poursuite du partenariat régional avec l'AFPA, notamment sur des observatoires partagés, et création d'actions collectives de formation.

► **Étude « Emplois, Formations et Compétences » pour le Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes (PEIFL)** : AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur participe au développement de ce pôle de compétitivité, reconnu PRIDES* par la région en 2007, aux côtés de partenaires territoriaux multiples (Conseil régional, DRTEFP PACA, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST), Observatoire régional des métiers - ORM PACA, CARIF Espace Compétences, ACT Méditerranée, Partenaires sociaux).

Réalisée par AGEFOS PME PACA à partir d'entretiens auprès de 80 entreprises de la filière de juillet 2008 à mars 2009, cette étude vise à identifier les besoins actuels et futurs des entreprises

Chiffres clés

- 20 observatoires de branches actifs en 2008

de la filière en termes d'emplois, de compétences et de formations, pour assurer leur développement et leur pérennité. Point de départ indispensable à la mise en œuvre de démarches de GPEC en entreprise, l'étude bénéficie à la fois de l'assistance aux structures gestionnaires sur le volet RH et du soutien de l'État aux pôles de compétitivité.

Valeur ajoutée de l'OPCA :

- une expérience reconnue via des actions similaires pour d'autres pôles de compétitivité ;
- une équipe spécialiste de l'emploi et de la formation et des diagnostics RH ancrée localement ;
- une connaissance interprofessionnelle des entreprises et des territoires.

* PRIDES : Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire

► Développer des synergies interbranchées

AGEFOS PME souhaite également favoriser la collaboration entre les branches, autour de problématiques « RH » identifiées dans le cadre des travaux des OPMQ : saisonnalité de l'activité, turnover, attractivité des métiers, renforcement des savoirs de base, mutations technologiques et réglementaires, transmission d'entreprise.

Une première étude prospective interbranchées concernant l'analyse des besoins en professionnalisation de métiers relatifs à la logistique a été lancée fin 2008. Objectifs visés : analyser les métiers de magasinier, cariste et conducteur livreur

et étudier les problématiques, activités et compétences, trajectoires vers d'autres métiers ainsi que les besoins de formation pour aboutir à la construction de parcours de formation et au repérage de nouvelles voies d'accès à la certification. Plusieurs branches se sont portées volontaires pour mettre en commun leurs visions sur ces trois métiers lors d'une rencontre début 2009. Les partenaires sociaux se sont montrés sensibles à la dynamique créée et à cette logique de partage. Tous ont souhaité poursuivre cette expérience et s'investir davantage dans le projet.

Echantillon de travaux conduits en 2008

Promotion - construction : « Des métiers pour construire son avenir »

Menée à partir d'entretiens auprès de structures représentatives de la branche, cette première étude publiée fin 2008 a débouché sur la réalisation d'une cartographie des 11 métiers clés de la branche, enrichie de fiches métiers descriptives en termes d'activités et de compétences. Une étape clé pour l'identification des besoins de formation.



Négoce et distribution des combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers : « Portrait statistique des entreprises »

Première étude publiée en février 2008 menée à partir d'une enquête auprès d'un échantillon de 450 entreprises. Constat : 17 % des 2 840 entreprises de la branche recherchent un salarié permanent et plus de la moitié ont des difficultés à trouver des profils qualifiés.



Mener des projets territoriaux en faveur de l'emploi et de la formation

AGEFOS PME soutient et accompagne de nombreux projets collectifs développés au cœur des bassins d'emploi. Son expérience au niveau territorial, en particulier en matière de Gestion Prévisionnelle d'Emploi et des Compétences (GPEC), favorise l'action et la concertation des principaux acteurs locaux vers un objectif commun, l'efficacité.

AGEFOS PME intervient sur de nombreux champs tels que l'identification des besoins emploi - formation, le conseil en ingénierie de formation, la recherche et la gestion des cofinancements, l'aide à la structuration de l'offre de formation, dans le cadre de démarches associant des partenaires multiples :

- les groupements d'employeurs, dont ceux pour l'insertion et la qualification (GEIQ) - Partenariats nationaux avec

la FFGE (Fédération française des groupements d'employeurs) et le CNCE GEIQ (Comité national de coordination et d'évaluation des GEIQ) ;

- les pôles de compétitivité, associations territoriales d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation ;
- les collectivités locales, le Service public de l'emploi...

Elément essentiel au service du développement de l'emploi et de la formation professionnelle dans les territoires, l'observation régionale et la prospective sur l'évolution des métiers et des qualifications occupent une place grandissante dans les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) territoriales conduites ou accompagnées par le réseau AGEFOS PME.

Préparer l'avenir, anticiper et prévoir les besoins en compétences : un champ d'intervention qui s'appuie sur les compétences du service Etudes et statistiques national d'AGEFOS PME et se développe le plus souvent dans un cadre partenarial, notamment avec les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF).

Le réseau en actions !

> **Cartographies de 8 emplois territoriaux transverses** : prolongement du projet régional Anticip'PME déployé par AGEFOS PME Languedoc-Roussillon, ces cartographies ont été établies à partir des 800 pré-diagnostic réalisés par les conseillers en formation et des démarches individuelles de GPEC conduites en 2008 dans 72 entreprises de la région.

La valeur ajoutée de l'OPCA :

- mobilisation préalable des entreprises pour les sensibiliser à la GPEC ;
- constitution en amont d'une plateforme de 6 cabinets conseil et élaboration concertée d'une méthodologie uniforme de GPEC ;
- une réponse pertinente à la structuration de l'appareil de formation local en réponse aux difficultés de la région : absence de qualifications transverses, offre de formation centrée sur des logiques de branches et sur des diplômes, carence de formations opérationnelles.

Bilan :

- 10 % des entreprises pré diagnostiquées ont mis en œuvre une démarche de GPEC ;
- la consolidation des référentiels réalisés a permis de faire ressortir 8 emplois - parcours transverses à caractère territorial.

> **Performance compétences Epernay** : quatrième session de cette action territoriale co-pilotée par la Maison de l'Emploi et des Métiers, le CBE d'Epernay* et AGEFOS PME Champagne-Ardenne en partenariat avec la CCI de Reims Epernay, la CGPME, la DRTEFP, la DDTEFP de la Marne et le Conseil régional.

Objectif : accompagner 400 TPE-PME du bassin d'Epernay et leurs dirigeants dans la formalisation et la communication de leurs projets de développement, la clarification de leur vision stratégique, l'évolution de leurs modes de management et favoriser la mise en place d'outils RH facilitant la GPEC.

Les phases clés de l'action : sensibilisation des entreprises, entretien de validation de projet, formation, monographie d'entreprise et formalisation du plan d'actions, sortie du dispositif et mise en place d'un EDEC selon les besoins.

Valeur ajoutée : AGEFOS PME, facilite l'intégration du processus RH « performance-emploi - compétences - formation » dans l'entreprise.

Bilan : 2 groupes lancés pour 10 entreprises, 3 plans pluriannuels de formation mis en place.

> **Partenariat avec Plastipolis, le pôle de compétitivité du secteur de la Plasturgie** : une convention de partenariat signée en février 2008 par AGEFOS PME Rhône-Alpes pour mettre en œuvre un plan d'actions dans le domaine des RH au bénéfice des entreprises du pôle.

Objet de l'accord : encourager la démarche d'innovation des entreprises promues par Plastipolis, développer les compétences des salariés, en particulier des premiers niveaux de qualification, faciliter la mise en place et le développement de parcours professionnels, identifier les problématiques relatives aux seniors, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, identifier des métiers évolutifs (mobilité professionnelle...)

Bilan : réalisation d'une étude relative aux dispositifs RH de nature à contribuer, faciliter, participer au développement et à la pérennisation des démarches d'innovation au sein des entreprises de la Plasturgie. L'action se poursuit en 2009 avec un plan d'actions incluant une formation certifiante sur « le management de l'innovation ».



*Comité de Bassin d'Emploi

Construire et sécuriser les parcours professionnels individuels

« Sécurisation des parcours professionnels » et « promotion sociale des salariés » constituent deux enjeux essentiels de la formation professionnelle réaffirmés dans le préambule de l'ANI du 7 janvier 2009 sur la formation professionnelle tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels. Depuis de nombreuses années, AGEFOS PME propose et conduit des actions pour accompagner les entreprises et leurs salariés dans la construction individualisée de trajectoires professionnelles.

ZOOM SUR

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : UN OUTIL CLÉ DE LA SÉCURISATION DE PARCOURS

« La validation des acquis de l'expérience est une des modalités d'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle). Elle constitue à ce titre un des outils de la sécurisation des parcours professionnels. Les démarches collectives engagées par les entreprises et les initiatives individuelles des salariés et demandeurs d'emploi doivent être encouragées. » (ANI du 7 janvier 2009 sur la formation professionnelle)

Depuis 2007, AGEFOS PME multiplie les actions en faveur du développement de la VAE, en particulier auprès des branches professionnelles adhérentes, avec la participation financière du Fonds Unique de Péréquation (FUP), dans le cadre de l'accord Etat / CPNFP (Comité Paritaire National pour la Formation Professionnelle) du 31 mars 2006.

« VAE... ET L'EXPÉRIENCE PREND TOUT SON SENS ! »

Une campagne nationale d'information a été déployée en 2008 avec notamment un **guide pratique** « Mettre en œuvre la VAE en entreprise » (juin 2008) à destination des chefs d'entreprise et des branches professionnelles, ainsi que **des dépliants, affiches et annonces presse** destinés aux salariés et chefs d'entreprise, adaptés aux spécificités de 12 branches professionnelles et groupes adhérents à AGEFOS PME* engagés activement dans cette démarche.

En parallèle, AGEFOS PME renforce l'expertise de son réseau en matière de VAE en proposant différents outils et sessions de formation à l'usage des conseillers en formation.



* Négoce Agricole, Chasse, Froid et connexes, Commerce de détail de l'Habillement, IEG, Immobilier, Jardineries et Graineteries, Organismes de Tourisme, Prestataires de service, Navigation de plaisance, Salariés du particulier employeur, SNCF

VAE PUISSANCE² : UNE OFFRE INNOVANTE D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Dès 2008, une nouvelle étape est franchie dans le développement de la VAE avec un projet piloté par les partenaires sociaux d'AGEFOS PME. La VAE Puissance² est développée dans le cadre d'un partenariat spécifique avec l'Education nationale afin de sécuriser les parcours et de répondre à leurs difficultés de mise en œuvre en renforçant l'accompagnement grâce à un référent qui suit la personne durant toutes les étapes.



Le réseau en actions !

> **Plateforme de services VAE en entreprise** : AGEFOS PME Lorraine participe aux réunions préparatoires de ce nouveau service initié par la DRTEFP et le Conseil régional de Lorraine.

Objectif : mettre la VAE à la portée de toutes les entreprises et les accompagner dans la conduite d'actions.

Point fort : la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (organisations professionnelles, financeurs et certificateurs), partenaires du dispositif. Les services proposés aux entreprises sont très demandés :

- des conseillers RH, dont ceux d'AGEFOS PME, formés et outillés, en réseau avec les certificateurs ;
- des certificateurs organisés en point d'entrée unique.

Les suites du projet : un site Internet et des supports d'information au 1^{er} semestre 2009, une action de VAE collective inter-OPCA autour d'un métier transverse présent dans la plupart des TPE-PME.

> **Les facteurs de réussite des démarches VAE** : favoriser les dynamiques collectives, articuler accompagnement externe et interne, développer la participation et la formation de professionnels dans les jurys de VAE... L'action d'AGEFOS PME Rhône-Alpes en faveur de la VAE s'appuie sur des leviers clés de réussite et sur un dispositif expérimenté par les pouvoirs publics avec les certificateurs régionaux (AFPA, Education nationale, DRASS...) : la « Plateforme inter-certificateurs ».

A la clé, pour chaque candidat à la VAE de la région : une information systématique post-jury, en lien avec l'OPCA, sur les modalités d'acquisition des compétences manquantes en cas de validation partielle, en particulier par la formation.

> **VAE Dirigeant de PME** : une action originale conduite par AGEFOS PME Auvergne en partenariat avec la CGPME et l'IUP Management et Gestion, avec le soutien du FUP.

Objectif : proposer à des chefs d'entreprise d'expérimenter eux-mêmes le dispositif afin de promouvoir la démarche en PME.

Bilan : 105 dirigeants informés, 13 intéressés, dont 6 ont obtenu une licence ou un master « Management » et « Gestion » via la VAE en 2008. Une deuxième session est programmée début 2009.

En parallèle, l'OPCA est impliqué dans une démarche régionale de sécurisation des parcours de VAE conduite par la Commission VAE du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP).

Finalité du projet : un engagement des partenaires à assurer la continuité de leurs financements en cas de changement de statut du candidat à la VAE avant le terme de son parcours.

Chiffres clés

- **1 133 actions** de VAE financées par AGEFOS PME en 2008
- **13 % des TPE-PME** ont enregistré une demande de VAE (9 % pour les TPE de 1 à 9 salariés, contre 4 % en 2007)*

*Source : Perspectives 2009 (502 entreprises interrogées en octobre 2008)



Chiffres clés

• **61 682 DIF Professionnalisation** financés par AGEFOS PME en 2008 (47 000 en 2007)

• **18 % des TPE-PME** ont enregistré une demande de formation au titre du DIF (37 % pour les PME de 10 salariés et plus)*

*Source : Perspectives 2009 (502 entreprises interrogées en octobre 2008)

• **52 % des entreprises** ont l'habitude de réaliser un bilan annuel avec les salariés.

• **Le bilan** est avant tout l'occasion d'aborder sa performance dans le cadre du travail (70 %) et l'évolution de son activité (67 %)

• **Le parcours professionnel** est évoqué dans près d'un cas sur deux (45 %)

*Source : Perspectives 2009

Accompagner les salariés dans l'élaboration et la réalisation de leurs parcours professionnels

« Permettre à chaque salarié d'être acteur de son évolution professionnelle ».
Au-delà du concept, la mise en œuvre de ce principe nécessite un accompagnement renforcé pour aider chacun à identifier ses souhaits, repérer ses compétences et construire des réponses personnalisées.

Tous les conseillers AGEFOS PME travaillent quotidiennement pour favoriser le développement du droit individuel à la formation (DIF), de la VAE et de nouveaux modes d'apprentissage tels que la formation ouverte et à distance (FOAD), avec une panoplie d'actions et d'outils :

- des supports pédagogiques et d'information destinés à sensibiliser et à faciliter la mise en œuvre de dispositifs tels que

l'entretien professionnel, la VAE (voir Zoom page 16) et le passeport formation ;

- un espace dédié aux salariés au sein de l'application « Reshum DIF » pour gérer les demandes de formation et permettre aux consultations WEB de leur compteur DIF.

AGEFOS PME et l'ANACT : un partenariat inédit pour accompagner la construction de parcours professionnels

« Performance, Parcours Professionnel et Reconnaissance » : résumé sous l'acronyme 3PR, ce projet a été retenu par la DGE* dans le cadre de son appel à projets sur le « Développement du capital humain dans les entreprises ».

Porté par le service Ingénierie Formation & Emploi d'AGEFOS PME, ce nouveau projet à envergure inter-régionale (Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Pays-de-La-Loire) lancé en novembre 2008 vise à développer des actions permettant d'améliorer la performance des entreprises et la construction des parcours professionnels. Les compétences des deux réseaux permettent un accompagnement renforcé des entreprises et de leurs salariés dans la conception et la conduite de leurs projets de construction de parcours.

*Direction Générale des Entreprises, au sein du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Le réseau en actions !

> **SECURI'PASS** : une prestation innovante pour la sécurisation des parcours professionnels des salariés initiée en 2008 par **AGEFOS PME Midi-Pyrénées** avec le concours du FUP. Pour conduire ce projet, l'OPCA a conclu un partenariat inédit avec le CIBC* du Tarn et le FONGECIF.

Ambition commune : pérenniser l'emploi ou accompagner la reconversion des salariés en CDD ou en contrats aidés, permettre aux salariés en CDI de maîtriser l'évolution de leurs parcours professionnels.

Points clés du service :

- développer un plan d'actions ciblé et individualisé, répondant aux besoins de compétences détectés et en relation avec la stratégie de l'entreprise ;
- optimiser l'accompagnement de l'entreprise dans son approche RH et la conduire à intégrer des modalités de management favorisant l'évolution et la mobilité professionnelle ;
- accompagner la professionnalisation des salariés et répondre à des problématiques d'emploi ;
- faciliter la détection des potentialités des salariés et favoriser leur employabilité.

Bilan : 712 entreprises ont bénéficié de diagnostics « Compétences » débouchant sur des plans d'action ; 201 salariés en contrats précaires ont participé, après accord de leur employeur, à des ateliers « projet professionnel » animés par les conseillers du FONGECIF. La démarche est reconduite en 2009.



*Centres Interinstitutionnel de Bilans de Compétences

> **Enquête sur l'entretien professionnel** : 49 entreprises de 20 à 50 salariés adhérentes à **AGEFOS PME Haute Normandie** ont été interrogées en face à face en mars et avril 2008 pour mesurer leur niveau d'appropriation et de mise en œuvre des entretiens professionnels.

Valeur ajoutée : cette enquête constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une démarche visant à améliorer la connaissance des salariés sur les dispositifs de formation existants et centrée sur l'entretien professionnel.

Bilan :

- un peu moins de la moitié des entreprises ne pratique aucune forme d'entretien régulier, essentiellement par manque de temps, et la plupart ne connaissent pas le contenu de leur accord de branche sur ce point ;
- les entreprises qui ont mis en place un système d'entretiens réguliers intègrent un certain nombre de principes qui structurent l'entretien professionnel.

> **Bilan de positionnement pour sécuriser les deuxièmes parties de carrière** : l'objectif de ce projet initié par **AGEFOS PME Aquitaine** en 2007 est d'anticiper la deuxième partie de carrière des salariés travaillant dans des secteurs et/ou des territoires fragilisés.

Deux phases clés :

- identification de priorités en lien avec l'ANPE, l'Assédic et les DDTEFP concernées et repérage des salariés sur la base d'un questionnaire adressé aux entreprises ;
- sensibilisation et accompagnement de l'entreprise par un conseiller en formation. Deux volets sont proposés aux entreprises, un bilan de compétences permettant aux collaborateurs de définir un projet professionnel pour la seconde partie de carrière et un dispositif de formation contribuant à répondre aux objectifs des salariés, cofinancé par l'Etat dans le cadre de l'ADEC.

Bilan : cette démarche s'attache à prévenir les publics fragilisés en amont des difficultés éventuelles. Elle permet d'anticiper avec l'entreprise les mutations à venir en accordant une large place au partenariat tout au long du processus : l'ANPE, l'Assédic et le réseau des CCI pour le repérage des secteurs et territoires concernés, les CIBC pour l'accompagnement des publics, l'Etat et le Conseil régional en tant que co-financeurs du dispositif.

> **Passeport Formation** : ce projet développé en 2008 par **AGEFOS PME Pays de la Loire - Poitou-Charentes** en partenariat avec la DRTEFP et la région Poitou-Charentes se fixe pour objectif de développer l'appropriation des dispositifs de formation par les salariés des entreprises adhérentes à l'OPCA. L'action, ciblée sur les entreprises de moins de 10 salariés, comprend une ingénierie complète, centrée sur le Passeport Formation :

- partenariat avec les organismes de formation pour les inciter à intégrer le Passeport Formation dans leur convention de formation et à développer l'outil dans leurs cursus ;
- remise d'un Passeport Formation à tout stagiaire relevant du programme d'actions collectives Pass' Formation ;
- création d'un CD-ROM support du Passeport Formation ;
- mise en ligne du Passeport Formation sur www.agefos-pme-plpc.com

Bilan de janvier 2008 à avril 2009 : 936 visites entreprises, 143 stagiaires informés au cours de 28 stages de formation, près de 300 Passeports Formation mis en place, +23,5 % d'actions de formation et +114 % de stagiaires ayant mobilisé du DIF dans les entreprises de moins de 10 salariés de la région en 2008.



Chiffres clés

- **26 486 périodes de professionnalisation** financées par AGEFOS PME en 2008
- **44 % des périodes conclues** dans des entreprises de moins de 50 salariés
- **18 % des TPE-PME** ont enregistré une demande de formation au titre de la période de professionnalisation (16 % pour les TPE de 1 à 9 salariés, contre 12 % en 2007)*
- **21 269 formations de tuteurs** financées par AGEFOS PME en 2008 (5 354 en 2007)
- **70 certificats de compétences** en entreprises délivrés en 2008

*Source : Perspectives 2009 (502 entreprises interrogées en octobre 2008)

Professionaliser les salariés, favoriser les mobilités et faciliter les transitions

Pour AGEFOS PME, la capacité d'un salarié à assurer sa mobilité professionnelle, choisie ou non, constitue un moyen d'évolution et de maintien dans l'emploi. La crise économique renforce cette réalité qui s'impose désormais à toute entreprise : permettre à chaque salarié de faire évoluer ses compétences pour accompagner la mutation des métiers et des technologies. La période de professionnalisation constitue, à cet égard, un levier reconnu.

Dispositif clé destiné à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés, en particulier des personnes les plus fragilisées, la **période de professionnalisation** montre sa pertinence et s'inscrit massivement dans les pratiques des entreprises. Les conseillers en formation AGEFOS PME remplissent un rôle important dans la construction de parcours personnalisés, adaptés à la fois aux profils des salariés concernés et aux besoins de qualification de leurs employeurs.

Autre vecteur de réussite, les périodes de professionnalisation construites pour les salariés relevant des branches professionnelles adhérentes à l'OPCA. Elles sont toujours bâties en tenant compte des priorités spécifiques du secteur en termes d'actions et de publics cibles.

Parallèlement, AGEFOS PME est engagée depuis plusieurs années dans le **développement du tutorat** pour faciliter la transmission des compétences au sein de l'entreprise et améliorer ainsi l'efficacité des dispositifs de professionnalisation.

C'est le sens du partenariat* AGEFOS PME et ACFCI pour le développement du tutorat dans les TPE-PME, qui est articulé autour de deux outils complémentaires, la **Formation Ouverte de Tuteurs (FOT) et le Certificat de Compétences en Entreprises (CCE) « tuteur en entreprise »**. Une évaluation de ce double dispositif est conduite en 2009.

* Partenariat formalisé par l'Accord cadre du 19 mai 2005 et la convention d'application du 17 mai 2006.

Vers un dispositif de « tutorat élargi »

Déployée en 2009 dans l'ensemble du réseau AGEFOS PME, cette nouvelle offre s'appuie sur la Formation Ouverte de Tuteurs (FOT). Elle appréhende le tutorat sous toutes ses formes et dans toutes les situations, au-delà de l'accompagnement des salariés inscrits dans une période de professionnalisation ou des personnes embauchées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Il est ainsi davantage adapté aux besoins des TPE-PME.

Le réseau en actions !

> **Faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés** : 100 personnes issues de 3 Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) de l'ADAPEI de l'Orne ont été formées dans le cadre d'une période de professionnalisation de 260 heures sur 2 ans (2007/2008). L'accompagnement d'**AGEFOS PME Basse Normandie** se décline autour de 4 points :

- articulation des dispositifs et optimisation des ressources financières ;
- élaboration de l'appel d'offre et sélection des organismes de formation ;
- participation aux comités de pilotage pour le suivi de l'action ;
- accompagnement individualisé des stagiaires à la suite de la période de professionnalisation pour la mise en œuvre de formations complémentaires en fonction de leur profil.

Bilan : un très fort taux de participation. Au-delà de la réussite à l'examen, l'action a contribué à améliorer le climat social des établissements et a modifié la perception des différents salariés qui se sont découverts autrement. La démarche se poursuit en 2009.

> **Contrat d'objectifs territorial sur les métiers tertiaires et transversaux** : ce projet conduit dans le cadre d'un partenariat élargi entre **AGEFOS PME Bourgogne** et de nombreux acteurs territoriaux (Région, Etat, Education nationale, CGPME, MEDEF, FONGECIF, OPCALIA, CCI...) constitue une démarche novatrice.

Point de départ : une volonté partagée de prendre en compte les besoins des entreprises et des salariés relevant des métiers tertiaires et transversaux, qui représentent 24 % de la population active occupée en Bourgogne. Des métiers qui ne sont habituellement pas pris en compte dans les études sectorielles.

Finalisée en 2008, l'étude prévisionnelle sur les métiers tertiaires et transversaux en Bourgogne visait quatre objectifs : identification de la cible, repérage des métiers, analyse du marché du travail et de la formation, préconisation d'actions.

Bilan : en 2009, quatre groupes thématiques travaillent à l'identification des actions du contrat d'objectifs. AGEFOS PME Bourgogne pilote le groupe « Compétences transverses et territoires ».

> **La mobilité professionnelle, facteur de sécurisation des parcours** : cette démarche pilotée par la CGPME Rhône-Alpes en lien avec **AGEFOS PME Rhône-Alpes** trouve tout son sens dans le contexte économique de crise. Il s'agit d'accompagner les entreprises, les salariés et les territoires dans la mise en œuvre d'actions d'anticipation et de proactivité, nécessaires à la pérennité de l'emploi. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Initiative Communautaire Equal qui vise notamment à lutter contre les discriminations en matière d'emploi.

La démarche :

- outiller les entreprises afin qu'elles soient en mesure d'anticiper et de manager les questions de mobilité.
- Point fort** : le diagnostic « mobilité professionnelle » (analyse des emplois et des profils des salariés de l'entreprise) réalisé par l'OPCA, suivi d'un accompagnement de 6 jours par un consultant ;
- accompagner les salariés dans la mobilisation des dispositifs de formation et d'orientation professionnelle ;
- réfléchir avec l'ensemble des acteurs territoriaux aux moyens à renforcer ou à créer sur les territoires en faveur de la mobilité professionnelle, et donc de l'emploi.

Bilan :

- 60 entreprises engagées, représentant 500 salariés bénéficiaires, notamment sur des missions d'expertise de 6 jours visant à engager une démarche de GPEC ;
- formations inter-entreprises ;
- actions spécifiques pour les salariés expérimentés (45 ans et plus) (réunions d'information sur les outils de formation et de mobilité, diagnostics de milieu de carrière professionnelle, passeports formation, « DIF découverte métier... ») ;
- plan d'actions « Mobilité » en direction des territoires (forums Mobilité pour développer les synergies inter-acteurs, accompagnement RH pour les repreneurs d'entreprise après 6 mois d'activité...) ;
- les guides « Salariés », « Dirigeants d'entreprises », « Encadrement de proximité » sont en ligne sur le site internet www.agefos-pme-rhonealpes.com
- colloque en juin 2008 avec les partenaires du projet pour partager l'expérience et la démultiplier sur d'autres territoires ;
- film avec des témoignages de bénéficiaires et les actes du colloque de juin 2008.



S'engager en faveur de l'égalité professionnelle et lutter contre l'illettrisme

Un guide pratique et un pré-diagnostic pour répondre à l'obligation légale

Deux outils construits avec l'appui du réseau « Retravailler » pour aider les entreprises de plus de 10 salariés à répondre à l'obligation de construire, d'ici le 31 décembre 2010, un plan d'actions pour la suppression des écarts de salaire entre les femmes et les hommes sur la base du rapport de situation comparée. Finalisé après un test dans une cinquantaine d'entreprises, le pré-diagnostic permet de faire un premier état des lieux de l'égalité dans l'entreprise et de l'accompagner dans une démarche d'égalité professionnelle.



« Un réseau en marche pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les PME »

Plus de 110 personnes ont participé à la **manifestation nationale organisée par AGEFOS PME le 2 décembre 2008** à Paris dans le cadre du bilan de « l'accord-cadre national pour le développement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les TPE et les PME par la formation tout au long de la vie » signé le 8 mars 2007 avec le Ministre en charge de l'Égalité professionnelle.

De nombreuses branches adhérentes à AGEFOS PME étaient présentes ainsi que des entreprises labellisées « Égalité professionnelle ». Des représentants des Ministères du Travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, de l'Éducation nationale et du Service des droits des femmes et de l'égalité, des consultants, des chercheurs, ainsi que d'autres OPCA, ont également assisté aux travaux du 2 décembre.

Quatre temps forts ont rythmé la matinée :

- rappel des engagements d'AGEFOS PME en matière d'égalité professionnelle à travers l'accord cadre national*, son plan d'action national et ses déclinaisons dans les AGEFOS PME régionales ;

- valorisation de la démarche et des outils proposés par AGEFOS PME aux entreprises et aux branches, notamment le guide pratique et le pré-diagnostic ;
- présentation du Label Égalité par La Poste ;
- témoignages d'actions sur le terrain auprès des PME ou au sein de branches professionnelles.

* *Projet cofinancé par le FSE au titre de la mesure 8/9 du DOCUP 2000-2006*

Dans le réseau AGEFOS PME, de nombreuses **actions sont mises en place en direction des entreprises pour décliner l'accord national :**

- sensibilisation aux arguments économiques de la mixité professionnelle et information sur le cadre réglementaire ;
- 144 collaborateurs formés pour mettre en place des actions en faveur de l'égalité professionnelle dans l'entreprise ;
- présentation des dispositifs d'accompagnement (contrat pour la mixité des emplois, contrat pour l'égalité professionnelle, charte de la parentalité et aides financières).

Le réseau en actions !

> **Lutte contre les discriminations, promotion de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes :** poursuivre le travail d'information et d'accompagnement en ciblant les publics prioritaires s'avère indispensable pour développer l'accès à la formation au plus grand nombre d'entreprises et de salariés. Ce projet a été conduit par **AGEFOS PME Centre** en partenariat avec la région dans le cadre du Plan Régional de Développement des Formations (PRDF).

Objectifs :

- promouvoir la diversité par la professionnalisation et la formation continue des salariés via des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de formation et des outils spécifiques ;
- favoriser l'acquisition d'un socle de connaissances par les salariés des TPE-PME, notamment les publics les plus fragilisés au regard de l'emploi, via des actions de formations collectives et/ou modularisées sur les thèmes de l'égalité

professionnelle et des savoirs de base ;

- soutenir les démarches de VAE et l'utilisation du DIF.

Bilan :

- signature d'un accord cadre pour le développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les TPE-PME de la région Centre ;
- formation des conseillers sur l'axe égalité (2008) et l'axe diversité (2009) ;
- projet d'expérimentation d'un passeport pour la diversité en 2009 en partenariat avec le Conseil régional du Centre.

> **Vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans les TPE-PME franciliennes ?** : c'est le thème de la convention régionale conclue entre **AGEFOS PME Ile-de-France**, la Préfecture de région et la CGPME Ile-de-France pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les TPE-PME régionales, en déclinaison de l'accord-cadre national de 2007.

Contenu de la convention pour 2008-2009 : l'État accompagne les actions de sensibilisation, d'information et de formation des TPE-PME menées par les conseillers de l'OPCA, notamment via un soutien financier EDEC*. Une action qui s'inscrit dans le contexte de la vaste campagne de promotion et d'accompagnement sur la GPEC au sein des PME initiée par la CGPME Ile-de-France, avec le soutien de l'OPCA, du FSE et de l'État (accord cadre ADEC de septembre 2008 entre AGEFOS PME Ile-de-France, la CGPME Ile-de-France et l'État).

Bilan :

- formation des conseillers pour un déploiement de la convention en 2009 ;
- valorisation de l'action dans le projet transnational Boussole Égalité porté par AGEFOS PME Ile-de-France.

* *EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences*

Lutte contre l'illettrisme et formation aux savoirs de base

Sur les 3 millions de personnes concernées par l'illettrisme aujourd'hui, 57 % occupent un emploi. Une entreprise sur quatre considère l'illettrisme comme un frein à son évolution.

Moyen essentiel pour sécuriser les parcours de formation et professionnaliser les salariés

les plus fragilisés dans leur emploi, **la lutte contre l'illettrisme constitue un axe fort du projet stratégique d'AGEFOS PME** et un véritable engagement concrétisé par l'accord-cadre du 26 février 2002 avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme).

Le réseau en actions !

> **Acquisition des savoirs de base :** une action multipartenariale menée par **AGEFOS PME Alsace** sur la période 2007-2012.

Point fort : les acteurs territoriaux de l'emploi et de la formation (État, Région, Conseils généraux, MEEF*, Missions locales et PAIO*, Pôle emploi, OPCA, selon les spécificités locales) mutualisent leurs efforts et élaborent des stratégies visant un objectif collectif défini en commun. Un véritable déclioisonnement des politiques habituellement gérées de façon isolée. Le partenariat territorial multiple permet de recruter un nombre de personnes suffisant pour monter des groupes de niveau homogènes.

Bilan : 23 salariés ont déjà bénéficié d'une formation.

* *MEEF : Missions d'Expertise Economique et Financière*
PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation

> **« Mot à Mot, multipliez vos compétences ! »** : telle est l'offre de service spécifique proposée par **AGEFOS PME Pays de la Loire - Poitou-Charentes** aux entreprises en matière de lutte contre l'illettrisme dans le monde du travail, en parallèle de la mise en œuvre au plan local de la politique nationale des branches

professionnelles (Coorace, Restauration rapide...) sur ce thème. Déclinaison de la démarche globale de l'OPCA en matière d'accompagnement des entreprises sur l'illettrisme et repérage des salariés concernés, cette action associe l'expertise de consultants extérieurs spécialistes de l'illettrisme.

> **« Déchiffrer des lettres », un programme pour mieux lire, écrire, compter :** une démarche originale pour lutter contre l'illettrisme en entreprise et sécuriser les parcours professionnels proposée par **AGEFOS PME Nord-Picardie**.

Trois axes d'action :

- accompagnement des salariés et des entreprises sur l'analyse de leurs besoins. **Bilan :** 22 entreprises bénéficiaires en 2007 et 2008, 223 salariés formés pour 21 896 heures de formation ;
- travail de proximité avec les organismes de formation, les associations intermédiaires, entreprises et chantiers d'insertion pour proposer des parcours individualisés visant un diplôme ou un CQP. **Bilan :** 20 organismes repérés pour développer des parcours et projets individualisés ;

Chiffres clés

- **15 conventions régionales** en déclinaison de l'accord cadre AGEFOS PME - ANLCI : Limousin, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace, Paca, Auvergne, Martinique, Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Réunion, Languedoc-Roussillon, Nord-Picardie, Aquitaine, Pays-de-la-Loire
- **12 AGEFOS PME** ont signé un partenariat avec le service du droit des Femmes en région



Agir en faveur de l'emploi, de l'insertion et des transitions professionnelles

L'ANI du 7 janvier 2009 sur la formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels a complété et précisé les missions des OPCA. Parmi celles-ci, figure la capacité à mettre en œuvre des actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi et de favoriser l'insertion des jeunes en renforçant leur accès à la formation professionnelle. Des champs d'intervention sur lesquels AGEFOS PME s'est largement investie, en partenariat avec les acteurs nationaux et territoriaux depuis plusieurs années.

ZOOM SUR

CONTRAT DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (CTP) EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE !

■ 8 JANVIER 2009 : AGEFOS PME ET OPCALIA SIGNENT AVEC L'ÉTAT UN ACCORD CADRE NATIONAL D'ENGAGEMENT DE L'EXTENSION DE L'EXPÉRIMENTATION DU CTP

Destiné aux salariés en procédure de licenciement économique, le Contrat de Transition Professionnelle est expérimenté depuis avril 2006 dans 7 bassins d'emploi pilotes (Charleville-Mézières, Montbéliard, Morlaix, Saint-Dié-des-Vosges, Toulon, Valenciennes et Vitré). Il peut aujourd'hui être mobilisé dans le cadre des procédures de licenciement économique engagées avant le 1^{er} décembre 2009, dans les bassins d'emploi du Havre, de Niort, de Calais, de Châteauroux, de Châtelleraut, de Douai, de l'Étang de Berre, de Mulhouse, de Dreux, d'Auxerre, de Poissy-Les Mureaux, de Saint Quentin et de la vallée de l'Arve.

■ DÈS 2006, AGEFOS PME, 1^{ER} OPCA PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CTP

Retour rapide et durable à l'emploi, accompagnement individualisé et renforcé, formation et développement des compétences constituent les principales modalités du CTP expérimenté depuis avril 2006. Dans une logique d'intérêt général, en déclinaison des objectifs fixés par les partenaires sociaux en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi, AGEFOS PME voit aujourd'hui ses missions élargies dans la mise en œuvre du CTP :

- mobilisation de l'offre de formation locale ;
- accompagnement du développement de la formation professionnelle des bénéficiaires du CTP ;
- conseil et ingénierie de formation ;
- identification des perspectives d'emploi sur le territoire.

Dans cette optique, AGEFOS PME met en œuvre une double coordination :

- nationale, appuyée sur un chef de projet CTP, un appui conseil et une communication régulière ;
- territoriale, avec un chef de projet CTP dans chaque région concernée.

Le réseau en actions !

> Valeur ajoutée de l'OPCA sur les 7 bassins d'emploi pilotes

- dynamique transversale, interprofessionnelle et intermédiation entre les acteurs pour identifier les besoins en formation, en apprécier l'intérêt territorial et leur adéquation avec le bénéficiaire, financer, évaluer et valoriser l'action de formation... avec AGEFOS PME Bretagne à Morlaix et Vitré ;
- impact très fort en termes d'image avec AGEFOS PME Franche-Comté à Montbéliard.
Points forts : qualité des contacts avec les équipes locales, évolution vers un travail plus ciblé sur les recueils de postes à pourvoir en entreprise, démarches de recherche de formations facilitées pour les entreprises, accès gratuit des bénéficiaires du CTP aux actions collectives régionales ;
- avec 1,3 million d'euros pour 502 bénéficiaires, AGEFOS PME Champagne-Ardenne est le premier financeur du CTP de Charleville-Mézières depuis le lancement de l'expérimentation.
Point fort : la fluidité des flux d'informations avec Transitio CTP* a largement facilité les prises en charge financières.
- connaissance pointue de l'offre de formation continue, réactivité des organismes prestataires des actions

collectives, rapidité dans le traitement des dossiers administratifs, mise en place du contrat de professionnalisation aménagé, mise en relation de Transitio CTP avec les experts comptables, les organismes de formation et les entreprises avec AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur à Toulon ;

- partage d'informations sur les tendances économiques du territoire et les besoins des entreprises, accompagnement des référents de Transitio sur l'élaboration de parcours de formation des bénéficiaires et sur la recherche d'organismes de formation, mise en adéquation des besoins des entreprises du territoire avec les profils et parcours des bénéficiaires (fiches de poste), financement des actions de formation avec AGEFOS PME Lorraine à Saint-Dié-des-Vosges ;
- deux tiers des actions de formation ciblées sur le développement des compétences ou la remobilisation professionnelle, 9 bénéficiaires certifiés via la VAE, 16 participants aux ateliers « création d'entreprise » et 8 créations effectives, 70 % de placement en fin de contrat avec AGEFOS PME Nord-Picardie à Valenciennes.

* Filiale de l'AFPA chargée de la mise en œuvre du CTP dans les 7 bassins d'emploi pilotes.



Chiffres clés

- 4 827 bénéficiaires entrés en CTP
- 4 499 formations dispensées
- 54 % des formations suivies financées par AGEFOS PME
- Durée moyenne des formations : 6 mois
- Nombre moyen d'heures de formation : 137 heures
- Coût total moyen : 1 720 €

Extension de l'expérimentation du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010 :

- Passage de 7 à 25 bassins d'emploi
- Coûts pédagogiques estimés pour AGEFOS PME : 10 M€
- 5 000 bénéficiaires en prévision



Chiffres clés

• **32 130 contrats de professionnalisation « moins de 26 ans »** financés par AGEFOS PME en 2008 (31 564 en 2007)

• **71 % des contrats** conclus dans des entreprises de moins de 50 salariés (68 % en 2007)

• AGEFOS PME finance **près de 21 % des contrats de professionnalisation** en France en 2008 comme en 2007

• **53 % des TPE-PME** considèrent le recrutement de jeunes en alternance comme le moyen le plus adapté pour répondre aux besoins de qualification de l'entreprise*

*Source : Perspectives 2009 (502 entreprises interrogées en octobre 2008)

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans

Faciliter l'accès des jeunes à un premier emploi est un axe prioritaire d'AGEFOS PME. Le développement du contrat de professionnalisation et l'aide à la fonction tutorale sont des dispositifs quotidiennement portés par les conseillers AGEFOS PME au cœur des territoires.

Le **contrat de professionnalisation**, dispositif central pour l'insertion professionnelle des jeunes, est particulièrement bien adapté aux besoins de qualification des TPE-PME. L'offre de services AGEFOS PME centrée sur l'accompagnement individualisé et le conseil, permet une information complète de ce dispositif auprès des entreprises :

- diffusion d'un guide pratique sur le contrat de professionnalisation (septembre 2008) ;
- appui à la définition des profils de poste à pourvoir en entreprise ;
- ciblage des certifications et élaboration des parcours de professionnalisation en réponse aux besoins des entreprises et en lien étroit avec les organismes de formation ;

- formation des tuteurs ;
- simplification administrative dans la gestion des dossiers et financement ;
- élaboration d'une offre de formations courtes et modulaires.

En parallèle, des **opérations de partage de compétences et de moyens** sont conduites en région, notamment dans le cadre de partenariats avec le Service public de l'emploi.



Le réseau en actions !

> **Partenariat avec les Missions locales de la Haute-Loire** : une action conduite par AGEFOS PME Auvergne dans le cadre du volet Déclic'Emploi du projet Equal « TERR'EMVIE » auquel l'OPCA est associé.

Objectif : permettre à des jeunes en difficulté d'obtenir un premier contrat de travail.

Le principe : proposer aux jeunes, faisant des demandes d'aide financière auprès des trois Missions locales partenaires, un contrat de travail d'une semaine dans des entreprises repérées et sensibilisées par AGEFOS PME. Le Conseil général prend en charge la rémunération des jeunes.

Bilan : 17 jeunes bénéficiaires en 2008, plusieurs avec des propositions de CDD dans leurs entreprises d'accueil. Devant la satisfaction exprimée à la fois par les entreprises volontaires, les Missions locales et les jeunes eux-mêmes, un partenariat a été signé en juillet 2008 entre les Missions locales de la Haute-Loire et AGEFOS PME pour pérenniser cette opération expérimentale.

Développer l'insertion professionnelle des adultes et soutenir les politiques de l'emploi

En capitalisant sur son expertise et sa connaissance des territoires, AGEFOS PME souhaite contribuer activement au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés en transition professionnelle confrontés à des changements ou à des ruptures de parcours.

AGEFOS PME poursuit son engagement dans des projets expérimentaux conduits en partenariat avec le Service public de l'emploi et des Collectivités territoriales pour favoriser l'insertion professionnelle des adultes :

- le CTP (voir Zoom page 24) ;
- l'articulation entre les contrats aidés (CI-RMA) et le contrat de professionnalisation ;

- la mise en œuvre des plateformes emploi.

De multiples actions ciblées et déployées dans de nombreux bassins d'emploi. Un engagement de tout le réseau dans le développement et l'accompagnement des contrats de professionnalisation : avec une progression de 30% en un an.

Le réseau en actions !

> **Complémentarité des financeurs sur les contrats de professionnalisation « adulte »** : l'action initiée fin 2008 par AGEFOS PME Franche-Comté en partenariat avec l'Assédic et l'AFPA permet de répondre à un besoin identifié des entreprises sur un métier porteur. Ces contrats de professionnalisation « adulte » visent l'obtention d'un titre professionnel d'« attaché commercial » de niveau IV ou de « technicien supérieur commercial » de niveau III, avec une base de tronc commun.

Bilan : le recrutement des stagiaires est finalisé et la 1^{ère} phase de formation financée par l'Assédic est en cours. Elle doit s'achever en octobre 2009. Les contrats de professionnalisation de 6 mois démarreront alors, intégrant 210 ou 280 heures de formation suivant le titre visé par chaque bénéficiaire.

> **Embauches en contrats de professionnalisation « adulte »** : AGEFOS PME Bretagne accompagne la politique de recrutement d'une entreprise de télémarketing installée à Etelles (Ille-et-Vilaine). Ce service est assuré en partenariat avec le Conseil régional, le Conseil général, l'Assédic, l'ANPE, l'AGEFIPH et le Ministère de la Justice. Il permet de faciliter les recrutements de l'entreprise en mobilisant les dispositifs d'insertion et de formation et en conjuguant les financements.

Valeur ajoutée de l'OPCA :

- accompagner l'entreprise en facilitant l'insertion d'un public demandeur d'emploi majoritairement féminin (70 %), de bas niveau de qualification et souvent très éloigné de l'emploi, ainsi que des travailleurs handicapés ;
- articuler l'ensemble des dispositifs visant à la réinsertion professionnelle rapide (CTP, CI-RMA) et la formation professionnelle (contrat de professionnalisation et actions tutorales) ;
- suivre les recrutements et la pérennité de ces emplois.

Bilan : plus de 100 contrats de professionnalisation conclus en CDI et à temps plein fin 2008.

Chiffres clés

• **4 605 contrats de professionnalisation « de plus de 26 ans »** financés par AGEFOS PME en 2008 contre 3 561 en 2007, soit près d'un tiers en plus

• **14 % des contrats de professionnalisation « de plus de 26 ans »** en France sont financés par AGEFOS PME (Source DARES 2008)

> **Nouvelle approche des compétences (NAC)** : faire évoluer les modèles de recrutement au sein des TPE-PME et obtenir des acteurs de l'emploi la prise en compte de leurs spécificités sont les deux finalités de ce projet mis en œuvre par AGEFOS PME Lorraine.

Objectifs :

- changer les comportements des entreprises pour passer de la résolution de problèmes à la gestion de projets ;
- identifier le candidat à l'embauche correspondant le mieux à l'entreprise après formalisation d'une fiche de poste ;
- accompagner individuellement chaque entreprise pour une identification de ses besoins de compétences internes et surtout externes (transformer les intentions d'embauche en emplois réels, orienter les opportunités repérées vers des personnes éloignées du monde du travail...) et une intégration de la problématique « senior ».

Bilan : 100 % des objectifs atteints !

- 300 fiches de poste définies, 705 postes repérés et 526 pourvus (40 % sur des fonctions transverses) ;
- 360 diagnostics réalisés, dont 60 % dans les entreprises de moins de 10 salariés ;
- 413 actions de professionnalisation en lien avec une embauche ;
- 422 actions de soutien à l'insertion ou au maintien dans l'emploi (355 missions tutorales et 67 formations de tuteurs).



Cibler et évaluer les réponses formation : deux exigences fortes au service de la qualité

La construction de réponses formation ajustées aux besoins des entreprises et l'évaluation permanente des actions font partie des missions d'AGEFOS PME. Les partenariats nationaux consolidés avec les acteurs institutionnels et privés de l'offre de formation, tels que l'Education nationale et le réseau des GRETA, l'AFPA et l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) fournissent un cadre privilégié au développement de la qualité des actions prises en charge.

Autour d'expertises déclinées dans l'ensemble du réseau AGEFOS PME et consolidées au niveau national, l'ingénierie pédagogique se traduit par une offre d'actions de formation collectives portant sur des domaines essentiels pour les TPE-PME : commerce, bureautique, langues, GPEC...

Quatre modalités encadrent l'élaboration de ces actions :

- des cahiers des charges en adéquation avec les spécificités de chaque territoire ;
- une sélection rigoureuse des organismes de formation prestataires sur appel à projets ;
- des conditions de prise en charge financière avantageuses ;
- des démarches fortement simplifiées.

Juin 2008 : la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) et AGEFOS PME s'engagent dans une démarche de qualité commune. Les objectifs de la convention de partenariat sont de :

- concrétiser la mise en place d'échanges d'informations, de collaborations éditoriales, événementielles et d'actions d'accompagnement méthodologique ;
- consolider les travaux de la CNCP et d'AGEFOS PME relatifs à la qualité de l'offre de certification professionnelle, afin de développer sa transparence, sa lisibilité et sa qualité.



Le réseau en actions !

Parcours RH : action collective bâtie par AGEFOS PME Bretagne en réponse aux besoins exprimés par les entreprises sur le développement des compétences en gestion des ressources humaines.

Points forts :

- une formation au plus près de la pratique des entreprises ;
- la constitution de groupes homogènes ;
- l'élaboration du programme pédagogique à partir d'une analyse des besoins ;
- des financements adaptés (périodes de professionnalisation, DIF, EDEC...).

Bilan : 3 sessions de 12 jours sur 9 mois en 2008 avec un excellent retour des 42 participants. Cette action sera reprise en 2009 dans les Côtes d'Armor.

Pass'Modulaire : cette expérimentation de parcours de formation modularisés pour les salariés s'inscrit dans la continuité du partenariat développé entre AGEFOS PME Pays de la Loire - Poitou-Charentes et le Conseil régional depuis 2006. Suite à l'accompagnement assuré par la Région auprès des organismes de formation, une offre territoriale certifiante et adaptable aux compétences et à l'expérience des salariés a été élaborée. Prévue initialement pour les demandeurs d'emploi, cette offre de formation est mobilisée et déclinée par l'OPCA pour les salariés.

Objectif : cofinancer 100 actions, en priorité pour les salariés les moins qualifiés.

Valeur ajoutée de l'OPCA :

- l'expérience développée en matière d'ingénierie pédagogique et financière d'actions collectives pour rendre le projet rapidement opérationnel ;
- les échanges réguliers avec le Conseil régional pour coordonner les modes de financement et construire des réponses cohérentes.

Bilan : 17 stagiaires sur le module « prospection », positionnements et propositions de parcours individualisés. L'expérimentation se poursuit en 2009.

Professionnaliser les organismes de formation sur la qualité : expérimentation active !

Nom de code : OPTIQ. Cette expérimentation initiée en 2007 en partenariat avec l'AFAQ/AFNOR, le Centre Inffo, le Ministère de l'Industrie et l'AFDEC (Agence Française pour le Développement de l'Emploi et des Compétences) porte sur la mise en œuvre d'un parcours de professionnalisation visant l'obtention de la norme NF « Service Formation ».

Les organismes de formation de moins de 10 salariés bénéficient ainsi d'un parcours de 20 jours sur 18 mois comprenant une formation-action en face à face et un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre du projet. Le parcours s'appuie sur un site Internet de partage et d'échange et un outil Intranet de gestion des documents Qualité.

Les régions Rhône-Alpes, Alsace et Ile-de-France sont les sites pilotes. Les premiers organismes de formation ont obtenu leur certification en Rhône-Alpes.

Le projet génère des demandes de la part de nombreux organismes et la réflexion se poursuit pour généraliser la démarche.

Le réseau en actions !

Les Rencontres AGEFOS PME & organismes de formation : AGEFOS PME Basse et Haute-Normandie se positionne comme une ressource fondamentale de l'environnement formation et non comme seul « financeur de la formation ». Elle affirme ainsi sa volonté de travailler conjointement avec l'offre de formation.

Objectif : des demi-journées organisées autour de trois thèmes :

- les différentes orientations du projet de réforme ;
- le positionnement territorial d'AGEFOS PME ;
- quel partenariat avec les organismes de formation pour demain ?

Bilan : 180 organismes de formation ont participé aux 3 rencontres organisées en novembre et décembre 2008 et ont bénéficié d'un livret sur le cadre juridique spécifique à leur activité.

Les rencontres AGEFOS PME Ile-de-France & organismes de formation : un premier rendez-vous organisé le 1^{er} octobre 2008 avec plusieurs objectifs :

- informer les organismes sur les orientations de la future réforme ;
- présenter les nouveaux services d'AGEFOS PME ;

- proposer un accompagnement sur une démarche qualité de labellisation et de certification, dans le cadre du partenariat actif avec la FFP (Fédération Formation Professionnelle).

Point fort : le questionnaire de satisfaction remis à l'ensemble des participants afin de connaître leurs attentes et les axes d'amélioration souhaités.

Bilan : 380 organismes de formation présents, dont 70 ont déclaré souhaiter un accompagnement dans une démarche qualité, dès 2009.



Une gouvernance paritaire fondée sur le dialogue, la rigueur et la transparence

Pivot de la stratégie d'AGEFOS PME et gage d'efficacité au service des entreprises, des branches professionnelles et des salariés, le mode de gouvernance de l'OPCA constitue un guide pour l'action des équipes techniques et des administrateurs, au niveau national et dans chaque territoire.

Un modèle de gouvernance ancré dans la réalité des territoires

L'organisation de l'OPCA, avec un Conseil d'administration paritaire et un Bureau, est déclinée à l'identique au sein des 24 AGEFOS PME régionales.

La participation des partenaires sociaux, désignés à parité parmi les représentants de la CGPME et des organisations syndicales de salariés (CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO), s'articule ainsi à un double niveau : acteurs engagés de la négociation territoriale, les paritaires constituent la pierre angulaire du fonctionnement d'AGEFOS PME et sont les ambassadeurs indispensables des entreprises et des branches professionnelles.

Une stratégie au service de l'action : le projet stratégique « Horizon 2010 »

Défini pour la période triennale 2007-2010, le projet stratégique d'AGEFOS PME est décliné dans chaque AGEFOS PME régionale.

Ses axes prioritaires sont déclinés autour de trois thèmes : l'entreprise, le salarié et le territoire.

Quatre valeurs essentielles fondent l'action du réseau :

- la liberté de choix des entreprises et des Sections Professionnelles Paritaires, aussi bien pour l'adhésion au Fonds que pour l'utilisation des budgets formation qu'elles lui confient ;
- l'égalité d'accès aux financements pour tous les salariés, quelle que soit la taille de l'entreprise ;
- la solidarité interprofessionnelle et interbranches ;
- le mécanisme de la mutualisation, afin de garantir, sans rupture, le financement de la formation professionnelle continue.



Transparence financière : la preuve par l'exemple

AGEFOS PME, en tant qu'OPCA, a inscrit depuis de nombreuses années la culture de la transparence comme un axe majeur de sa politique.

En matière d'utilisation des fonds de la formation professionnelle, AGEFOS PME s'est dotée de règles qui vont au-delà des obligations imposées à l'ensemble des organismes paritaires collecteurs agréés.

En tant que 1^{er} OPCA de France, AGEFOS PME est régulièrement audité. Depuis 3 ans, l'OPCA a répondu à 3 contrôles de la Cour des Comptes, un contrôle de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) au niveau national, ainsi qu'à 3 contrôles IGAS régionaux.

Par ailleurs, les multiples montages de cofinancements entraînent des contrôles permanents de la part du FSE, 40 sur les 2 dernières années.

A cela s'ajoutent les contrôles réguliers des AGEFOS PME régionales par les DRTEFP (Direction régionale du travail et de l'emploi formation professionnelle).

Pour s'assurer du respect des textes et dans une optique de transparence de sa gestion, **AGEFOS PME a mis en place une Commission des mandats dans chacune des AGEFOS PME**, composée des Trésoriers, du Commissaire aux comptes et du Directeur.

Elle examine annuellement les opérations faites entre AGEFOS PME et les administrateurs de l'OPCA.

Un Commissaire aux comptes est nommé au niveau national afin de certifier les comptes de l'OPCA. Son rôle est inscrit à l'Article 6 de la convention nationale. Chaque association régionale est également dotée d'un Commissaire aux comptes pour l'audit de ses comptes.

Ils sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle et sont communiqués aux autorités administratives chargées de la formation professionnelle.

Il existe également une **Commission nationale de contrôle** qui examine les budgets, suit les réalisations et analyse la trésorerie. Enfin, une **Commission d'audit** est chargée de vérifier la conformité et le respect des obligations légales et des procédures au sein d'AGEFOS PME.



Chiffres clés

- **3** réunions de la CPNAA, **4** réunions du Conseil d'administration national, **7** réunions du Bureau national, **6** réunions de la CNF en 2008
- **Plus de 480 administrateurs** au sein des Conseils d'administration et Bureaux régionaux
- **650 administrateurs** de branches et près de 100 Sections Professionnelles Paritaires tenues en 2008
- **30 participations** aux comités paritaires de pilotage de l'observatoire (CPPO) et autres groupes de travail paritaires

Gestion paritaire et gouvernance participative

L'orientation stratégique et la gestion paritaire d'AGEFOS PME sont assurées par des instances nationales distinctes, relayées au niveau régional.

Le Fonds d'Assurance Formation (FAF) AGEFOS PME est un OPCA avec un agrément unique et national. Il est organisé par analogie à une association avec son Conseil d'administration, son Bureau et une Commission Nationale de Formation. Les AGEFOS PME régionales sont des associations régionales de gestion régies par un contrat de mandat.

Elles sont organisées de manière identique à la structure nationale avec un Conseil d'administration, un Bureau et une Commission Régionale de Formation.

L'organisation mise en place pour la gestion paritaire des branches professionnelles, au sein de Sections Paritaires Professionnelles,

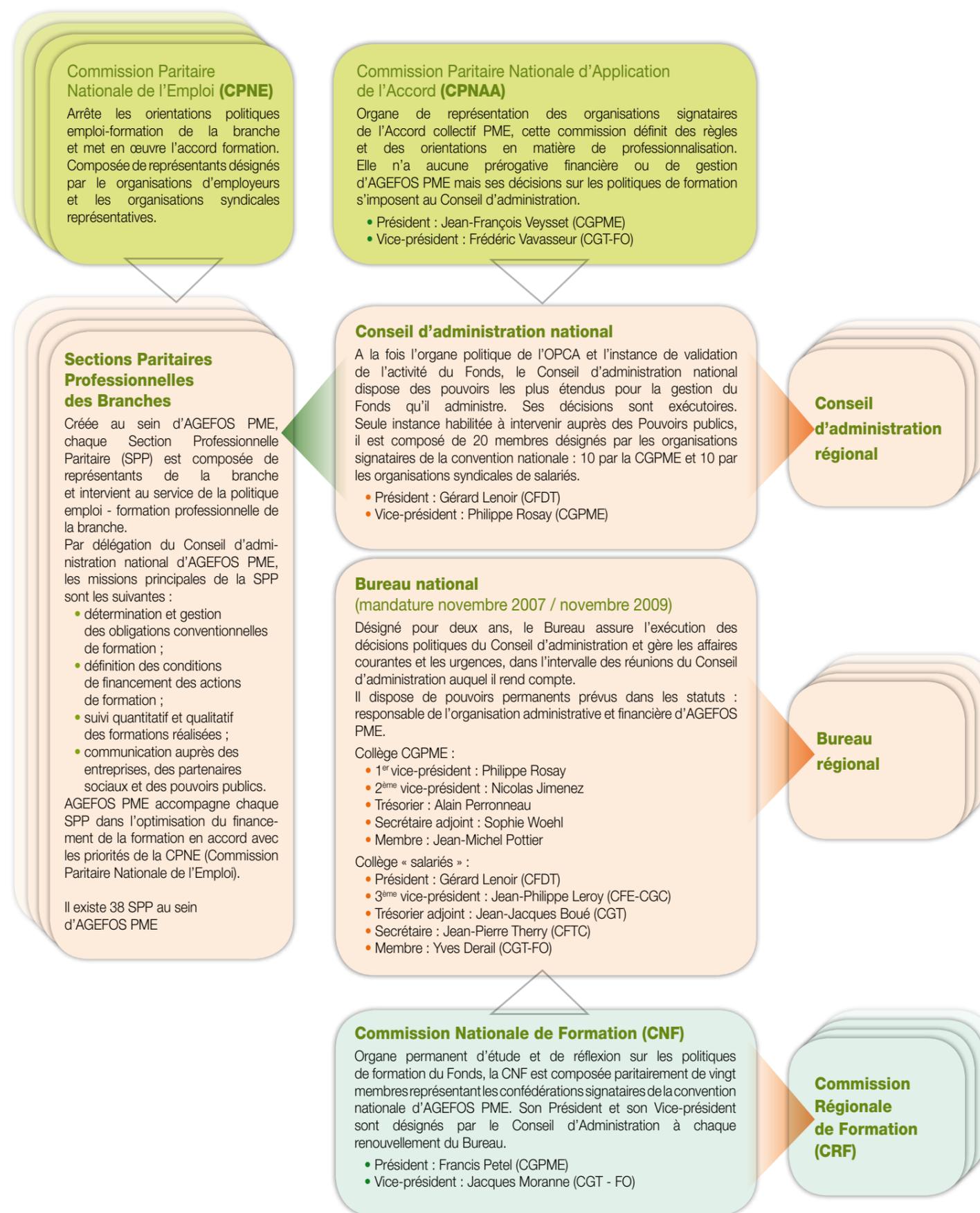
permet à AGEFOS PME d'assurer conjointement un pilotage centralisé et un service de proximité dans le respect de la politique de formation et des priorités décidées par la branche au plan national.

Avec AGEFOS PME, chaque branche dispose ainsi d'une autonomie de décision et de gestion.

Au total, plus de 1 000 administrateurs désignés à parité parmi les représentants de la CGPME et des organisations syndicales de salariés siègent au sein des instances paritaires nationales, régionales, départementales et professionnelles et participent concrètement à la gestion paritaire de proximité.



Articulation des instances



Sommaire

■ Vue d'ensemble	p.36
■ Plan de formation 10 salariés et plus	p.38
■ Plan de formation moins de 10 salariés	p.41
■ Professionnalisation	p.44
■ Contrat de professionnalisation	p.46
■ Période de professionnalisation	p.48
■ Droit Individuel à la Formation	p.50
■ Résultats comptables 2008	p.52

2008 : AGEFOS PME en 10 points

- **Le 1^{er} OPCA des TPE-PME**
21 % des entreprises de 1 à 50 salariés en France sont adhérentes du fonds
- **Un réseau présent dans chaque territoire**
24 AGEFOS PME régionales, 84 implantations locales et 1 100 collaborateurs
- **Un agrément interprofessionnel et interbranches**
La part des Branches et Grands Comptes représente 1/3 de la collecte globale de l'OPCA
- **Un travail quotidien auprès des TPE**
Le nombre de stagiaires TPE augmente de 16 % en un an et le nombre de stagiaires TPE au titre des Branches est en croissance de 30 %
- **Un engagement marqué en faveur de l'emploi**
54 % des formations CTP financées par AGEFOS PME
- **Un niveau d'activité qui traduit l'implication du réseau auprès des entreprises**
Une collecte en progression de 2,6 % et une croissance de 4 % des dépenses par rapport à 2007
- **Une liberté de choix plébiscitée**
1 entreprise sur 2 de plus de 10 salariés qui confie la gestion de son plan de formation à AGEFOS PME relève d'un autre OPCA
- **La sécurisation des parcours comme axe prioritaire**
1/5 des contrats de professionnalisation en France
68 % de croissance des DIF en un an
- **Une expertise reconnue dans la gestion des Observatoires de Branches**
20 branches professionnelles confient à AGEFOS PME la gestion de leur OPMQ
- **La confiance aujourd'hui et demain**
300 000 entreprises et 5,1 millions de salariés comptent sur AGEFOS PME pour le développement de leurs projets emploi-formation

Vue d'ensemble

2008 constitue une nouvelle année de croissance pour AGEFOS PME, dans la continuité des évolutions enregistrées précédemment. Ainsi, sur 4 ans, le nombre d'entreprises adhérentes augmente de 6 %, les effectifs salariés couverts de 25 %. Les montants des contributions versées enregistrent une progression de 10 % et les engagements au titre des dépenses de formation sont en hausse de 42 %. Autant de preuves de la confiance renouvelée des entreprises et de la forte mobilisation du réseau de proximité d'AGEFOS PME, aussi bien dans le champ interprofessionnel qu'au niveau des branches professionnelles.

300 637 entreprises adhérentes à AGEFOS PME en 2008

Plus de 300 000 entreprises ont versé leurs contributions formation à AGEFOS PME au titre de l'année 2008, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2007.

Au total, plus de 3 000 adhérents ont rejoint l'OPCA en un an. La part des entreprises adhérentes à AGEFOS PME qui emploient moins de 10 salariés est de 88 %.

	2005	2006	2007	2008	Evolution 2005/2008 en %
Nombre d'entreprises	282 913	288 542	297 352	300 637	6
Nombre de salariés*	4 077 565	4 153 246	5 123 866	5 109 185	25
Versements en K€	719 676	744 079	770 999	791 071	10
Dépenses en K€	603 256	617 824	821 790	855 181	42

* "Salariés du particulier employeur" et "Gardiens et concierges" compris

791 M€ de contributions versées au titre de 2008

(base masse salariale 2008, au 28 février 2009)

De 2006 à 2008, les contributions versées par les entreprises adhérentes enregistrent une progression globale de 6 %, tous dispositifs confondus.

Cette hausse est due à l'augmentation des cotisations « professionnalisation » (+13 %) et plan de formation « moins de 10 salariés » (+22 %) sur la même période.

L'évolution enregistrée de 2007 à 2008 s'inscrit dans cette tendance avec une croissance de 2,6 % pour les montants collectés tous dispositifs confondus, principalement due à la hausse de 5 % du plan de formation « moins de 10 salariés » et de la « professionnalisation ».

La part des contributions plan de formation représente 69 % du montant total de la collecte, 59 % au titre du plan de formation « plus de 10 salariés » et 10 % au titre du plan de formation « moins de 10 salariés ». La part de la « professionnalisation » est de 31 % du total collecté.

Montant des cotisations encaissées en K€



855 M€ d'engagements de dépenses de formation en 2008

De 2006 à 2008, le montant global des sommes consacrées à la formation augmente de 38 %. Cette hausse est à attribuer, en premier lieu, au doublement des dépenses au titre de la professionnalisation (+111 % en 2 ans).

Sur la même période, les dépenses effectuées dans le cadre du plan de formation sont également en augmentation, en particulier dans les entreprises de moins de 10 salariés (+51 %).

La progression par rapport au dernier exercice est moins marquée (+4 % tous dispositifs confondus). Les dépenses plan de formation « moins de 10 salariés » enregistrent une hausse de 30 %.

Ce dernier pourcentage s'explique essentiellement par le remboursement forfaitaire des frais salariaux (7€/heure) dans la majorité des entreprises de « moins de 10 salariés » relevant de branches professionnelles adhérentes.

La répartition des dépenses par dispositif est de 59 % au titre du plan de formation et de 41 % pour la professionnalisation. La part des dépenses plan de formation « 10 salariés et plus » est de 48 % du total, celle du plan de formation « moins de 10 salariés » de 11 %.

Montant des engagements de formation en K€



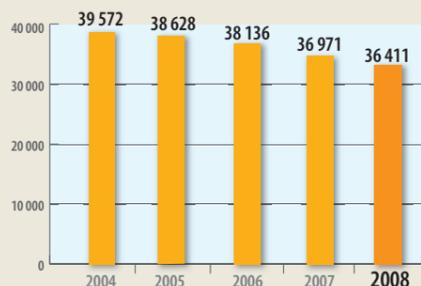
Plan de formation 10 salariés et plus

Le portrait type des entreprises qui versent leurs contributions plan de formation « 10 salariés et plus » à AGEFOS PME est sensiblement le même qu'en 2008 : des PME dotées d'un effectif moyen de 50 salariés, dans le secteur tertiaire et mobilisant chaque année les fonds plan de formation pour former un quart de leurs collaborateurs. Les indicateurs de l'année 2008 s'inscrivent dans les tendances d'évolution observées depuis 2004. L'augmentation du versement moyen par entreprise, de 17 % en 4 ans, peut s'analyser comme une fidélité aux services proposés par AGEFOS PME puisqu'une entreprise sur deux relève d'un OPCA externe pour le versement de sa contribution professionnalisation.

Evolution des versements



Evolution du nombre d'entreprises



467 M€ de contributions versées par 36 411 entreprises de 10 salariés et plus

(base masse salariale 2008, au 28 février 2009)

Les contributions versées par les entreprises de 10 salariés et plus au titre du plan de formation sont en augmentation constante :

+8 % depuis 2004 et +1 % sur le dernier exercice. Une évolution d'autant plus remarquable que le nombre d'adhérents de 10 salariés et plus est dans le même temps en diminution : -8 % de 2004 à 2008, -2 % de 2007 à 2008. Cette hausse des contributions légales est principalement due à l'augmentation des masses salariales gérées, en progression de 4,35 % alors que la croissance France entière des masses salariales n'est que de 2,70 %*. Cependant, pour la deuxième année consécutive, le volume de contributions complémentaires est en baisse significative (-4 %).

Pour autant, le versement moyen par entreprise atteint 12,82 K€ en 2008, soit 17 % de plus qu'en 2004 et 3 % de plus qu'en 2007.

* Source ACOSS

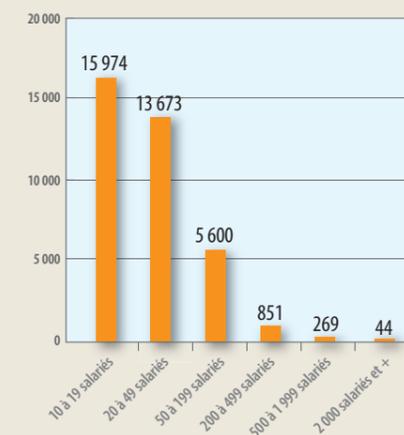
Un effectif moyen de 50,2 salariés

La part des PME de 10 à 49 salariés parmi les adhérents de 10 salariés et plus est toujours prédominante (81,4 %).

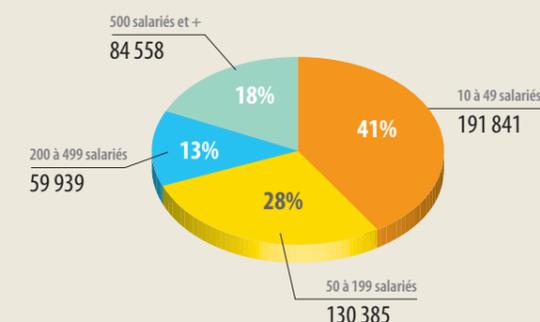
Malgré une relative diminution de leur investissement formation (-2 % pour les versements « plan de formation » de 2007 à 2008), ces entreprises contribuent fortement à la collecte enregistrée par AGEFOS PME au titre du plan de formation « 10 salariés et plus », avec 41 % des cotisations versées à ce titre.

Ce sont les entreprises de 2 000 salariés et plus qui augmentent le plus leurs versements plan de formation : +8 % en 2008, contre +3 % pour les entreprises de 50 à 199 salariés et -5 % pour les entreprises de 200 à 499 salariés sur la même période.

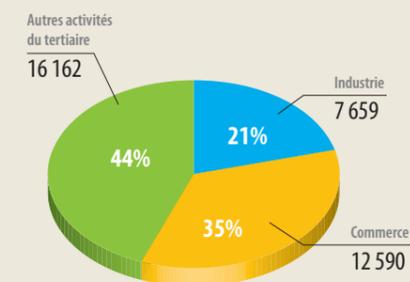
Répartition du nombre d'adhérents par taille d'entreprise



Investissement formation par taille d'entreprise (en K€)



Nombre d'entreprises par secteur d'activité



79 % des entreprises adhérentes dans le tertiaire

La répartition des entreprises adhérentes par secteur d'activité reste sensiblement identique

à celle des années précédentes : services ou « autres activités du tertiaire » en tête, suivies du commerce et de l'industrie.

A souligner toutefois, la diminution du nombre d'adhérents un peu plus marquée dans le commerce : -4 % contre -1 % pour l'industrie, les autres activités du tertiaire demeurant stables d'une année à l'autre.

Une croissance de 6 % du nombre de stagiaires formés

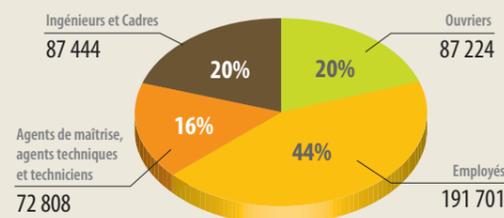
Plus de 439 000 stagiaires ont suivi une formation au titre du plan de formation « 10 salariés et plus » en

2008 : soit 24 404 stagiaires supplémentaires par rapport à 2007. Le taux d'accès à la formation atteint 24 % en 2008, malgré la croissance globale des effectifs salariés sur la même période.

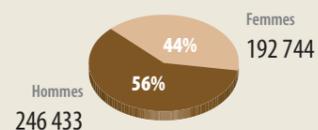
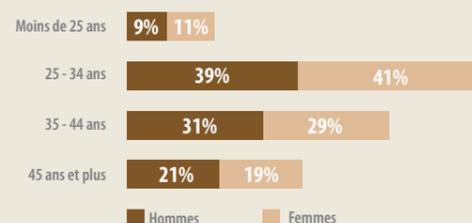
A relever : la hausse de la durée moyenne de formation par stagiaire en 2008, désormais supérieure à 4 jours.

	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Nombre de salariés	1 813 917	1 827 986	1
Nombre de stagiaires	414 773	439 177	6
Taux d'accès à la formation	22,87 %	24,03 %	12
Nombre d'heures stagiaires	11 876 126	13 312 369	6
Durée moyenne par stagiaires (en heures)	29	30	

■ Nombre de salariés formés par CSP



■ Répartition hommes / femmes des stagiaires selon l'âge



■ Répartition des heures de formation par domaine

Principaux domaines de formation	Nombre d'heures stagiaires	% du total des heures stagiaires
Transport, manutention, magasinage	1 549 793	12 %
Langues	1 410 886	11 %
Commerce, vente	1 285 712	10 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux	1 255 907	9 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	801 025	6 %
Sécurité des biens et des personnes	782 931	6 %
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	781 160	6 %
Comptabilité, gestion	588 019	4 %
Total (tous domaines confondus)	13 312 369	100 %

Le stagiaire type est un employé, de sexe masculin, âgé de 25 à 34 ans

La répartition des stagiaires par CSP est identique à celle des années précédentes :

en tête, les employés, suivis des ouvriers, des agents de maîtrise, agents techniques et techniciens et enfin des ingénieurs et cadres.

Constat similaire concernant l'âge des stagiaires : les 25-34 ans restent les premiers bénéficiaires des actions plan de formation « 10 salariés et plus » (40 % des stagiaires), suivis des 35-44 ans (30 %).

A noter : la part des « seniors » (45 ans et plus) s'élève cette année à 20 %, soit 2 points de plus qu'en 2007, au détriment des moins de 25 ans, qui représentent 10 % des stagiaires (12 % en 2007).

Toutes CSP confondues, 44% des stagiaires sont des femmes. Leur part est prépondérante chez les employés (59 % des stagiaires de cette catégorie) et minoritaire chez les ouvriers (20 %) et les ingénieurs et cadres (36 %). Elles sont légèrement sur-représentées parmi les stagiaires de moins de 35 ans.

Plus de 13 millions d'heures financées, concentrées autour de 4 thèmes

Le volume d'heures de formation pris en charge par AGEFOS PME au titre du plan de formation « 10 salariés et plus » est en hausse de 12 % en 2008.

Quatre thèmes de formation se dégagent et regroupent 42 % des choix des entreprises : transport, manutention, magasinage, langues, informatique, traitement de l'information, réseaux, commerce, vente.

Plan de formation moins de 10 salariés

Près de 80 M€ versés par 263 000 entreprises de moins de 10 salariés

(base masse salariale 2008, au 28 février 2009)

En 2008, les versements sont en progression de 5 % par rapport à l'année précédente, malgré une légère diminution du nombre d'adhérents de 2007 à 2008 (-2 %).

La contribution moyenne est de 304 € par entreprise, en progression de 7 % par rapport à l'année précédente.

Les croissances constatées s'expliquent pour partie par **l'augmentation des masses salariales** gérées à savoir 6,6 % contre une croissance nationale de 2,7 %*, mais aussi par **le dynamisme des branches professionnelles**, en particulier les organismes de tourisme, les services à la personne, les Assistants maternels et les Gardiens et Concierges, l'Ameublement, la Restauration rapide et les Centres d'appels.

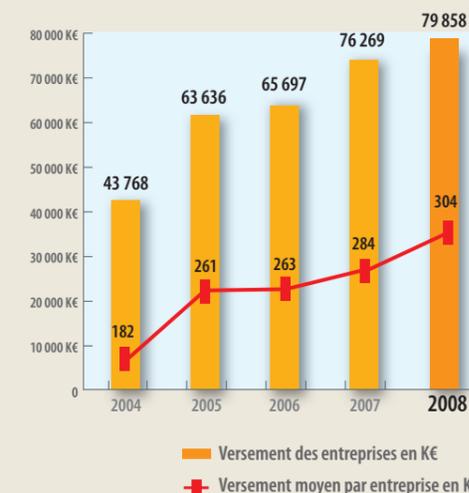
La part des branches dans la collecte plan de formation « moins de 10 salariés » passe de 61 % en 2007 à 64 % en 2008 pour un montant de 50,8 M€.

* Source : ACOSS

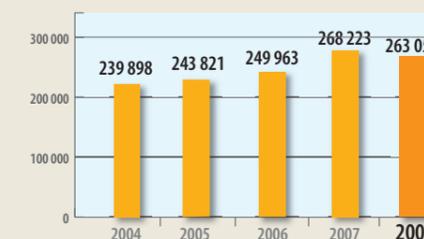
Depuis 2004, tous les indicateurs de l'activité plan de formation « moins de 10 salariés » sont à la hausse. Un nombre d'entreprises qui augmente de 46 % et un nombre de salariés multiplié par 2,7 %*. La contribution en moyenne des TPE est passée de 182 € en 2004 à 304 € en 2009, tandis que le nombre de stagiaires formés progresse de 59%. Des résultats qui confirment le dynamisme croissant des TPE en matière de formation professionnelle, accompagnées par AGEFOS PME, acteur incontournable puisque 23 %** des entreprises de 1 à 10 salariés en France bénéficient des conseils et des services du Fonds.

* En intégrant les Services à la Personne et Gardiens et Concierges
** Source : INSEE 2008

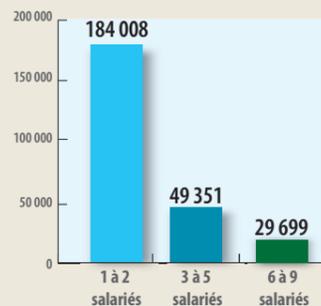
■ Evolution des versements



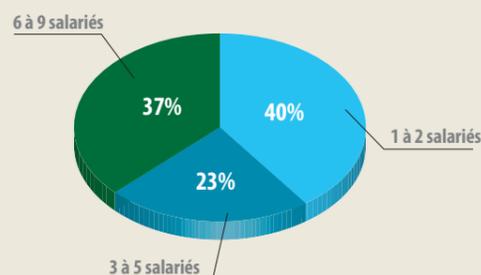
■ Evolution du nombre d'entreprises



■ Répartition du nombre d'adhérents par taille d'entreprise



■ Répartition des adhérents en volume des contributions (en %)



	2007	2008
Dépenses de formation en K€	71 802	93 276
Nombre d'actions	66 924	76 563
Nombre de stagiaires	103 077	119 638

Un effectif de 1 à 2 salariés pour 70 % des TPE

70 % des adhérents de moins de 10 salariés emploient 1 à 2 salariés et versent 40 % des cotisations plan de formation « moins de 10 salariés ».

Le poids prépondérant des très petites entreprises s'explique par la présence des branches du « salarié du particulier employeur » et « gardiens et concierges », qui regroupent à elles seules 71 % des salariés des TPE adhérentes à AGEFOS PME (1 650 000 salariés du particulier employeur et 97 500 gardiens et concierges).

76 563 actions de formation financées pour 93 M€ et plus de 119 000 stagiaires

Dans la continuité de 2007, tous les indicateurs démontrent le dynamisme grandissant des TPE en matière de formation : l'augmentation des dépenses (+30 %) débouche sur le financement d'un nombre croissant d'actions de formation (+14 %).

Evolution 2007/2008 en %



De 2004 à 2008, les dépenses de formation ont été multipliées par 2,2 avec 2 conséquences :

- le coût moyen d'une action de formation s'élève en 2008 à 1 218 €, contre 882 € en 2004 ;
- le coût moyen d'une heure de formation est de 27 € en 2008, contre 16 € en 2004.

Un nombre de stagiaires en croissance de 16 %

En 2008, une expérimentation a été menée dans la majorité des branches professionnelles adhérentes : **la prise en charge forfaitaire des salaires**. En effet, ils constituent un frein important au départ en formation. La croissance des indicateurs démontre les effets positifs de cette décision qui a été reconduite en 2009 dans le cadre du plan de soutien d'AGEFOS PME à toutes les TPE.

Toutes activités confondues, la croissance du nombre de salariés bénéficiant d'une formation est de 16 %, soit 16 561 stagiaires de plus qu'en 2007.

Le taux d'accès à la formation est de 15 % (hors activité des ménages) dans le cadre du plan de formation. **C'est un point de mieux qu'en 2007**. Un effet qui est du à la politique de sensibilisation et d'accompagnement déployée par le réseau de proximité auprès des TPE.

	Hors activité des ménages	Activité des ménages seule
Nombre de salariés	703 999	1 747 500
Nombre de stagiaires	105 565	14 073
Taux d'accès à la formation	15 %	1 %

Près de 3,5 millions d'heures de formation financées

De 2007 à 2008, le volume d'heures stagiaires prises en charge par AGEFOS PME a augmenté de 14 %. Du fait de la hausse parallèle du nombre de stagiaires (+16 %), la durée moyenne de formation par stagiaire s'élève en 2008 à 29 heures.

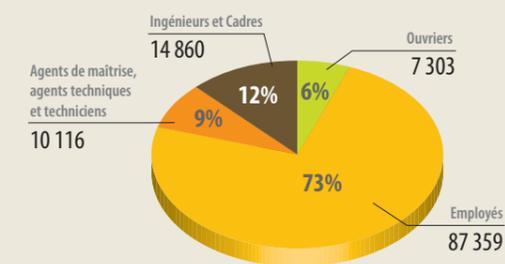
Activité globale plan de formation « moins de 10 salariés »	2007	2008
Nombre d'heures stagiaires	3 047 635	3 478 038
Durée moyenne par stagiaire	30 h	29 h

Stagiaire type : employé, de sexe féminin, âgé de 35 ans et plus

CSP, genre, âge : la typologie des stagiaires plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés est identique d'une année sur l'autre :

- 73 % des stagiaires appartiennent à la catégorie « employés » ;
- 60 % sont des femmes ;
- 56 % ont 35 ans et plus et 23 % sont seniors (45 ans et plus).

■ Nombre de salariés formés par CSP



■ Répartition hommes / femmes des stagiaires selon l'âge



5 domaines de formation se partagent la moitié des heures stagiaires

Le choix des thèmes des actions plan de formation reste constant d'une année sur l'autre, **ciblé sur les besoins transversaux des TPE de moins de 10 salariés** : comptabilité, gestion, finances, banques, assurances, langues, commerce, vente, informatique, traitement de l'information, réseaux.

Principaux domaines de formation	Nombre d'heures stagiaires	% du total des heures stagiaires
Comptabilité, gestion	371 051	11 %
Finances, banques, assurances	340 492	10 %
Langues	332 393	10 %
Commerce, vente	276 168	8 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux	264 396	8 %
Secrétariat bureautique	184 570	5 %
Transport, manutention, magasinage	183 031	5 %
Droit, sciences politiques	116 914	3 %
Total (tous domaines confondus)	3 478 038	100 %

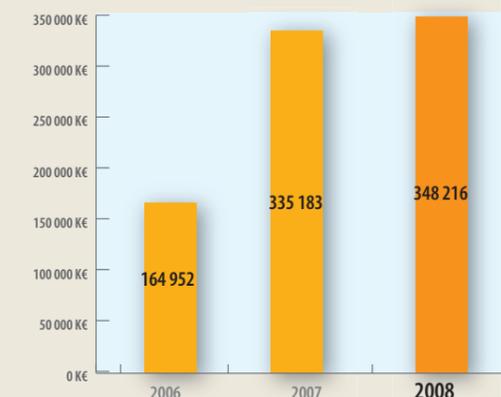
Professionalisation

La professionnalisation, avec une croissance des dépenses de 111% depuis 2005, occupe une place essentielle parmi les contributions destinées à favoriser le développement et le maintien de compétences. Inscrite comme l'un des 3 axes prioritaires du projet stratégique Horizon 2010, la sécurisation des parcours est en effet au centre de nos dispositifs d'accompagnement et de conseil. La part des collectes professionnalisation s'élève à 31 % des contributions versées par les entreprises adhérentes au titre de 2008. La part des engagements est en progression de 4 % par rapport à 2007 et représente 41 % du total des engagements de l'OPCA. Le poids des Branches et Grands Comptes dans ce dispositif est désormais déterminant, passant de 64 % du total des collectes en 2006 à 70 % en 2008.

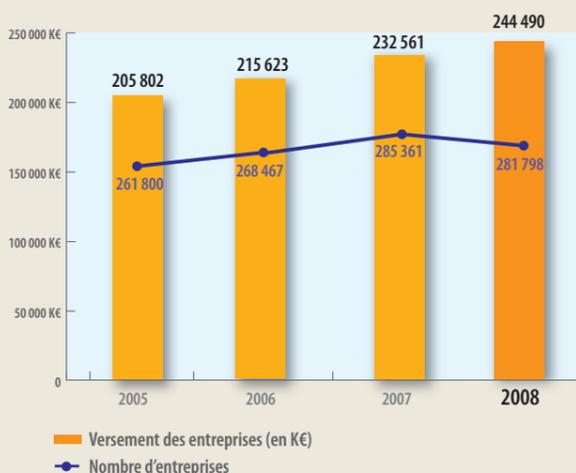
Le contrat de professionnalisation figure toujours en tête des financements accordés par AGEFOS PME (64 % des dépenses professionnalisation).

Le contrat de professionnalisation, en particulier pour les jeunes de moins de 26 ans, est une vraie réussite au regard du nombre de contrats signés et de l'évolution du dispositif depuis sa mise en œuvre.

Evolution des engagements au titre de la professionnalisation (en K€)



Evolution des versements et du nombre d'entreprises



244,5 M€ versés par 282 000 entreprises

(base masse salariale 2008, au 28 février 2009)

Malgré une légère diminution du nombre d'adhérents ayant versé leur cotisation professionnalisation au titre de 2008, les montants collectés dans le cadre de ce dispositif augmentent de 5 %.

Sur 3 ans, de 2005 à 2008, les versements enregistrent une progression de 19 % pour un nombre d'entreprises adhérentes en hausse de 8 % sur la même période.

En 2008, 70 % des contributions professionnalisation sont versées par des entreprises relevant d'une branche professionnelle adhérente.

147 000 actions financées, 42 % dans le cadre du DIF prioritaire

Depuis 2006, le nombre d'actions inscrites dans le cadre du DIF prioritaire a été multiplié par 3,2. Une montée en puissance particulièrement

marquée en 2008 (+45 %) qui place ce dispositif en tête du nombre d'actions professionnalisation financées par AGEFOS PME.

En augmentation également, le nombre de contrats de professionnalisation : +5 %, soit un quart des actions financées par AGEFOS PME en 2008.

Le volume de périodes de professionnalisation est en revanche en diminution cette année (-27 %), mais l'augmentation des financements accordés au titre de ce dispositif, et donc de son coût moyen, attestent de l'engagement d'AGEFOS PME en faveur du développement de cette formule particulièrement pertinente pour assurer le développement des compétences au sein des TPE-PME.

En 2008, une période de professionnalisation sur deux relève d'une entreprise Branches et Grands Comptes avec un coût moyen de 3 277 € contre 2 132 € pour les périodes de professionnalisation interprofessionnelles.

Nombre d'actions engagées

	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Contrat de professionnalisation	35 125	36 735	+5
Période de professionnalisation	36 081	26 486	-27
Tuteurs	5 354	5 394	+1
Missions Tutorales	22 693	16 886	-26
DIF prioritaires	42 462	61 682	+45
Total	141 715	147 183	+4

Répartition des dépenses de formation par action (en K€)



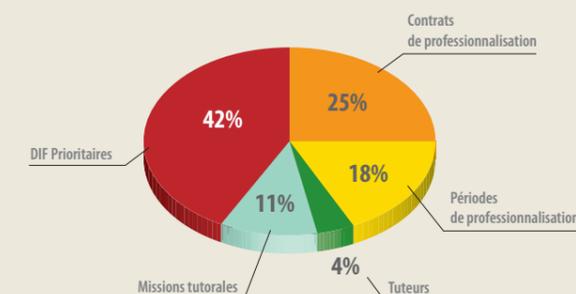
348 M€ de dépenses de formation en 2008

En un an, les montants engagés au titre de la professionnalisation ont globalement augmenté de 4 %.

Les dépenses accordées au titre de deux dispositifs enregistrent une progression très significative : la période de professionnalisation (+33 %) et le DIF prioritaire (+49 %).

Cette croissance s'explique en partie par les premières anticipations de la crise économique de l'été 2008. Certaines branches utilisent massivement ces 2 dispositifs qui s'avèrent être des « amortisseurs » très efficaces en période de moindre activité. Cette tendance s'amplifie très nettement en 2009 où les premiers mois de l'année accusent une chute très importante des contrats de professionnalisation et une utilisation massive des DIF et des périodes de professionnalisation.

Répartition des actions en 2008



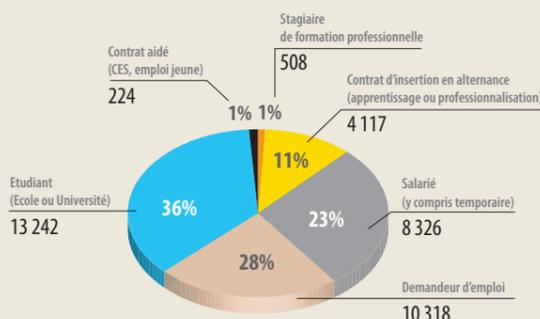
Le contrat de professionnalisation

En légère augmentation en 2008 (+5 %), le contrat de professionnalisation s'installe dans les pratiques de recrutement des entreprises adhérentes à AGEFOS PME. Les TPE plébiscitent le dispositif. En effet, 45 % des contrats de professionnalisation financés par AGEFOS PME bénéficient aux entreprises de moins de 10 salariés. Au global, ce sont 13 % des entreprises ayant versé leur contribution « professionnalisation » à AGEFOS PME au titre de 2008 qui ont eu recours au contrat de professionnalisation, comme en 2007. Les contrats financés au titre de l'interprofession représentent 36 % en 2008, contre 46 % en 2007. La part des contrats Branches et Grands Comptes augmente de 10 points en un an pour s'établir à 64 % en 2008.

Répartition des contrats de professionnalisation par taille d'entreprise



Situation des bénéficiaires avant la conclusion du contrat de professionnalisation



36 735 contrats de professionnalisation en 2008

Le nombre de contrats de professionnalisation financés par AGEFOS PME est cette année encore en augmentation : +5 % par rapport à 2007.

Plusieurs caractéristiques marquantes :

- près d'un contrat sur deux est conclu dans une entreprise de moins de 10 salariés ;
- les contrats de professionnalisation visent principalement des titres ou diplômes avec des reconnaissances majoritairement de niveau IV (Bac) et III (BTS, DUT) ;
- ils s'adressent majoritairement à une population âgée en moyenne de 20,5 ans et de niveau Bac. Les jeunes au chômage ou en difficulté d'insertion constituent néanmoins plus d'un contrat « moins de 26 ans » sur quatre.

Portrait type du bénéficiaire : jeune de moins de 26 ans ou demandeur d'emploi

En tête des signataires de contrats de professionnalisation, les jeunes issus directement du système scolaire (36 %), suivis des demandeurs d'emploi (28 %) et des salariés (23 %). La grande majorité des contrats (87 %) est conclue avec des jeunes de moins de 26 ans.

A relever toutefois, la part de contrats de professionnalisation « 26 ans et plus » est en légère augmentation : 13 % en 2008, contre 10 % en 2007.

La proportion de contrats à durée indéterminée s'élève à 22 % en 2008, soit un point de plus que l'année précédente.

Le CDI est une formule davantage retenue pour les contrats de 26 ans et plus : ils sont signataires de 24 % des CDI contre 9 % des CDD.

Les durées majoritaires pour les contrats en CDD et CDI : 6 à 12 mois et 12 à 24 mois

La durée des actions de professionnalisation financées par AGEFOS PME varie selon le type de contrat conclu :

- 73 % des CDI prévoient des actions de professionnalisation d'une durée comprise entre 6 et 12 mois (85 % lorsque le CDI est conclu avec un adulte de 26 ans et plus) ;
- 47 % des CDD sont conclus pour une durée comprise entre 18 et 24 mois (17 % seulement lorsque le CDD est conclu avec un adulte de 26 ans et plus).

La durée de l'action de professionnalisation diminue donc lorsque le contrat est conclu avec un adulte de 26 ans et plus. Plusieurs explications peuvent être avancées :

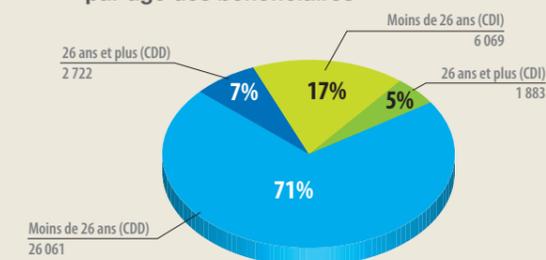
- un salarié déjà expérimenté nécessite une formation en alternance facilitant une prise de poste rapide et opérationnelle, donc de plus courte durée qu'un jeune directement issu de la scolarité ;
- un contrat de professionnalisation « 26 ans et plus » coûte plus cher à l'entreprise (salaires versés plus élevés que pour un jeune et moins d'aides mobilisables).

68 % de contrats visent un diplôme d'Etat ou un titre inscrit au RNCP*

La part des contrats de professionnalisation visant un diplôme ou un titre inscrit au RNCP* est toujours largement majoritaire, et même légèrement renforcée en 2008 (68 %, contre 66 % en 2007). En seconde position des objectifs visés, les qualifications reconnues par une convention collective nationale (CCN) (28 % contre 30 % en 2007), puis les certificats de qualification professionnelle (CQP).

Le contrat de professionnalisation

Répartition des contrats de professionnalisation par âge des bénéficiaires



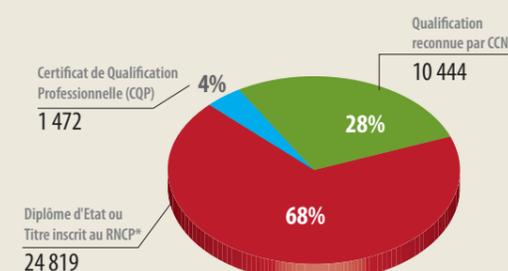
Répartition des contrats en CDI par durée des actions de professionnalisation



Répartition des contrats en CDD par durée des actions de professionnalisation



Types de qualifications préparées



* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

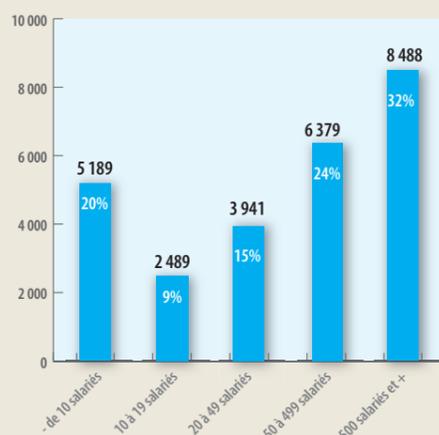
La période de professionnalisation

En un an, la croissance des engagements pour la période de professionnalisation est de 33 %.

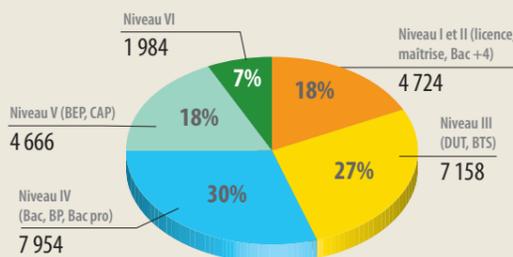
Plus d'une période de professionnalisation sur deux (52 %) concerne une entreprise relevant d'une branche adhérente à AGEFOS PME.

Les salariés les moins qualifiés mais disposant d'une ancienneté professionnelle importante, figurent toujours parmi les premiers bénéficiaires du dispositif.

Répartition des périodes de professionnalisation par taille d'entreprise



Niveau de formation des bénéficiaires



26 486 périodes de professionnalisation financées en 2008

Après la forte montée en puissance du dispositif en 2007, le nombre de périodes de professionnalisation est en diminution en 2008. **Sur deux ans, la progression du volume de périodes de professionnalisation prises en charge par AGEFOS PME reste toutefois positive avec une croissance de + 26 % de 2006 à 2008.**

Les entreprises de 20 à 49 salariés (15 %) ont en 2008 davantage mobilisé le dispositif, avec une progression de 7 points.

- 44 % des entreprises de moins de 50 salariés ont bénéficié d'un financement au titre de ce dispositif.
- 5 % des heures de formation effectuées en période de professionnalisation sont articulées avec du DIF.

Les salariés les moins qualifiés bénéficient en majorité du dispositif

Un quart des salariés engagés dans une période de professionnalisation en 2008 possède au maximum le niveau CAP/BEP et près d'un tiers le niveau Bac.

Au total, 55 % des salariés bénéficiaires ont au maximum le niveau Bac.

Le profil type du salarié bénéficiaire est un homme ouvrier et faiblement qualifié.

Les critères de l'âge et de l'ancienneté sont également déterminants puisque 46 % des bénéficiaires ont au moins 45 ans ou au moins 20 ans d'activité professionnelle.

La répartition des bénéficiaires par CSP met en évidence le poids déterminant des employés et des ouvriers (62 %), loin devant les agents de maîtrise - techniciens et ingénieurs et cadres, dont la part est en diminution en 2008 (38 % contre 45 % en 2007).

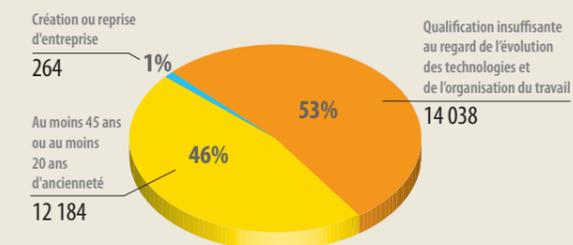
La part des femmes formées dans le cadre du dispositif augmente notablement cette année. Elles sont 45 % à bénéficier d'une période de professionnalisation, contre 28 % l'année précédente.

19 % des périodes de professionnalisation sont certifiantes

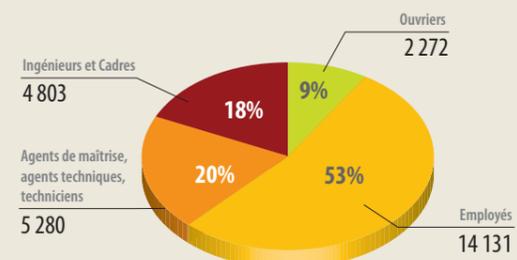
Une évolution à souligner en 2008 : 19 % des périodes de professionnalisation financées par AGEFOS PME visent un diplôme d'Etat, un titre inscrit au RNCP* ou un certificat de qualification professionnelle (CQP), contre 13 % en 2007.

La période de professionnalisation

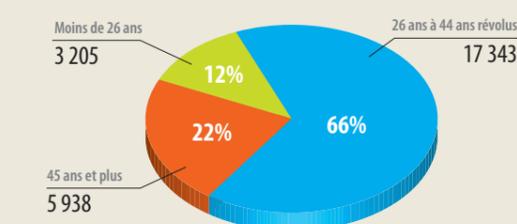
Situation des bénéficiaires



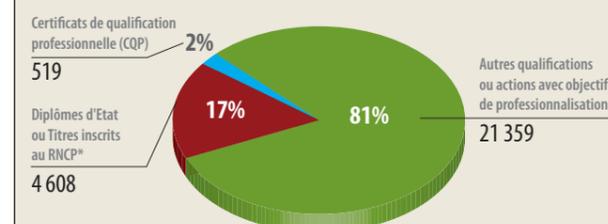
CSP des salariés bénéficiaires



Age des salariés bénéficiaires



Objectif de la période de professionnalisation



* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

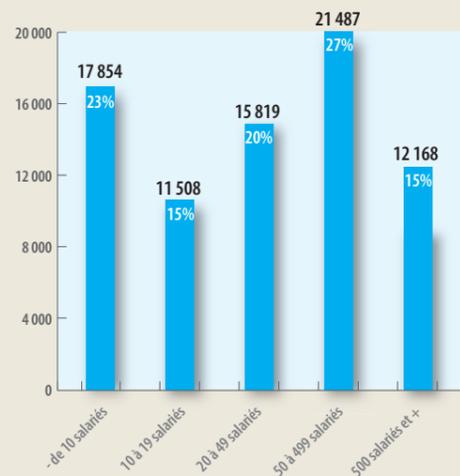
Le Droit Individuel à la Formation

Une année sous le signe du dynamisme pour ce dispositif de plus en plus intégré dans les pratiques de co-construction des projets de formation dans les entreprises, avec une croissance de 68 % pour les actions de formation et de 38 % pour le volume d'heures.

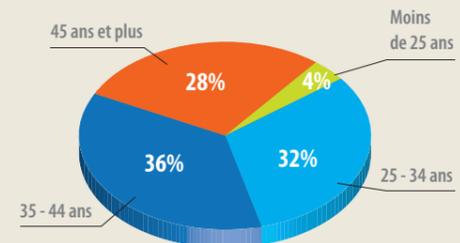
Ces résultats sont à mettre en parallèle avec le taux de notoriété croissant du dispositif : 72 % des chefs d'entreprises et responsables de ressources humaines déclarent connaître le DIF en 2008, contre 54 % en 2006*.

*Source : Baromètre Perspectives 2009.

Répartition des DIF par taille d'entreprise



Répartition des bénéficiaires selon l'âge



En un an, une croissance de 68 % du nombre de DIF

Avec 78 836 DIF, l'augmentation du nombre d'actions financées par AGEFOS PME en 2008, toutes entreprises confondues, est de 68 %. La croissance du nombre de DIF est particulièrement forte dans les entreprises de moins de 10 salariés (+83 %) et celles de 500 salariés et plus (+84 %).

58 % des départs en DIF sont réalisés dans les entreprises de moins de 50 salariés et 15 % dans les grandes entreprises, comme en 2007.

Portrait type du salarié mobilisant son DIF : une femme, employée, âgée de 35 ans et plus

D'une année sur l'autre, la typologie des salariés formés dans le cadre du DIF varie peu :

- 56 % sont des femmes ;
- 48 % appartiennent à la catégorie « employés » (60 % lorsque ce sont des femmes), 23 % sont ingénieurs et cadres (31 % lorsque ce sont des hommes) ;
- 64 % ont 35 ans et plus et 28 % sont « seniors » (45 ans et plus) ;
- la répartition des bénéficiaires par âge est identique quel que soit le type de DIF (prioritaire ou non) et qu'il s'agisse de l'interprofession ou des Grands Comptes.

8 actions sur 10 relèvent du DIF prioritaire

De 91 % en 2007, la part des DIF prioritaires, financés sur les fonds de la professionnalisation, passe à 78 %.

En 2008 comme en 2007, la majorité des DIF prioritaires est consacré au maintien et au développement des compétences dans l'emploi (87 %).

1 549 362 heures de formation réalisées à 95 % sur le temps de travail

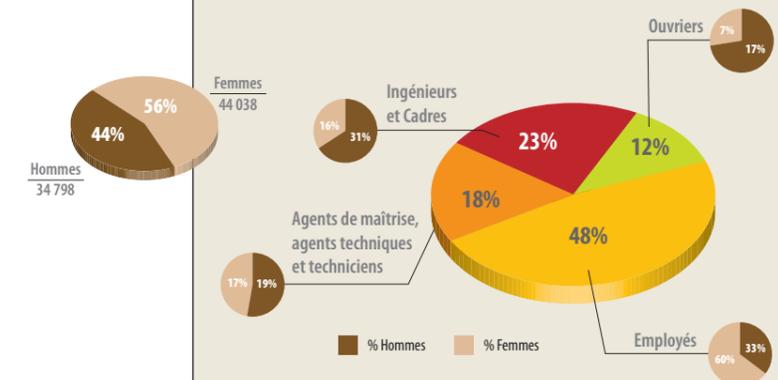
Effet direct de la mobilisation accrue du dispositif en 2008, le volume d'heures de formation réalisées dans le cadre

du DIF augmente de 38 % en un an.

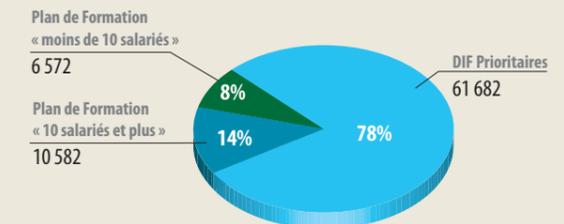
La part des heures de formation réalisées en dehors du temps de travail reste limitée à 5 % : le signe que le DIF s'impose désormais comme un dispositif co-construit par l'employeur et le salarié.

La moyenne du nombre d'heures pour un DIF est de 25 heures en 2008 et le taux de départ en DIF est de 4,8 % pour les adhérents AGEFOS PME.

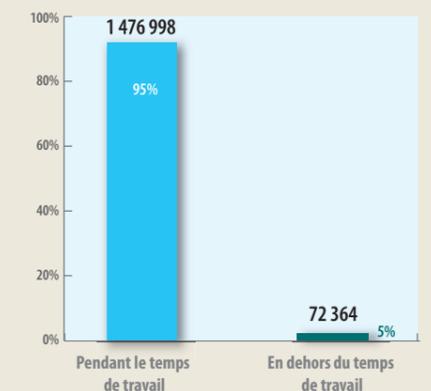
Répartition des bénéficiaires selon la CSP et le sexe



Répartition des stagiaires selon le financement mobilisé



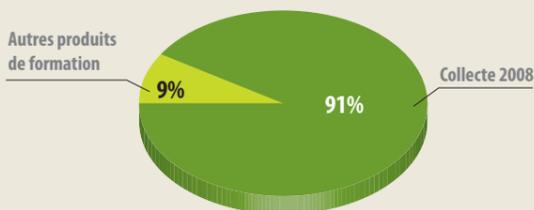
Répartition des heures stagiaires réalisées pendant ou en dehors du temps de travail



Résultats comptables 2008

Ressources et dépenses de formation

Ressources 2008



Ressources 2008

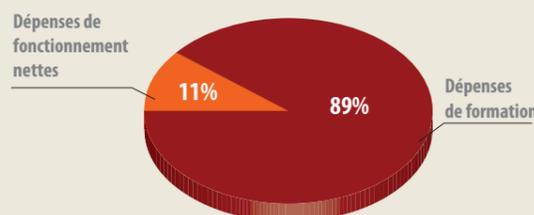
(hors Reshum DIF)

Le montant des ressources générées par les 3 activités d'AGEFOS PME s'élève à 873 M€ en 2008, soit une hausse de 5,8 % par rapport à 2007.

La part des fonds collectés représente 91 % des ressources, les autres produits de formation (subventions, produits financiers...) n'intervenant qu'à hauteur de 82 M€, contre 53 M€ en 2007.

	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Collecte (en €)	772 161 701	790 334 550	2,3
Autres produits de formation (en €) (subventions, produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges)	53 119 401	82 596 459	55,5
Total (en €)	825 281 102	872 931 009	5,8

Dépenses 2008



Dépenses 2008

(hors Reshum DIF)

Le montant global des dépenses réalisées sur les 3 activités s'élève à 863 M€, dont 769 M€ imputés aux dépenses de formation et 94 M€ aux dépenses de fonctionnement.

Grâce à la hausse des collectes et des dépenses de 2007 à 2008, on enregistre une amélioration du plafond de frais de gestion, 92 M€ en 2008 contre 86 M€ en 2007.

Le plafond de frais de gestion (6,90 % de la collecte enregistrée au cours de l'exercice et 5 % des décaissements de l'exercice) est ainsi respecté par AGEFOS PME.

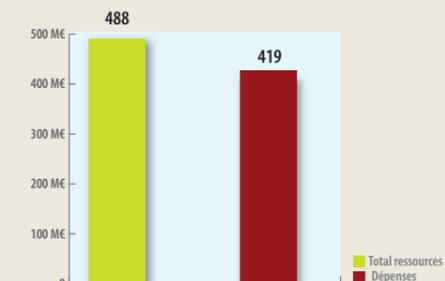
	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Dépenses de formation (en €) (+ charges financières et charges exceptionnelles)	693 825 402	769 880 090	10,9
Dépenses de fonctionnement nettes (en €) (charges de fonctionnement, subventions et transferts de charges)	89 743 171	93 842 505	4,5
Total (en €)	783 568 573	863 722 595	

Plan de formation 10 salariés et plus

Les ressources liées au plan de formation des entreprises de plus de 10 salariés s'élèvent à 488 M€, dont 465 M€ proviennent des fonds collectés auprès des entreprises (montant enregistré comptablement en 2008).

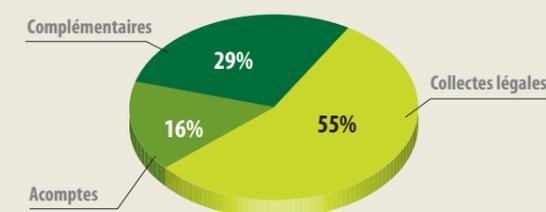
68 % de ces sommes correspondent à la collecte «légale», c'est-à-dire aux acomptes et versements libératoires de l'obligation légale au 1^{er} mars, le solde provenant de versements complémentaires volontaires par les adhérents.

Ressources et dépenses de formation 2008 en M€



Ressources et dépenses de formation	Euros	Pourcentages
Collecte 2008	465 042 395	95 %
Autres produits de formation (subventions, produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges)	22 791 380	5 %
Total Ressources	487 833 775	100 %
Dépenses	419 408 081	86 % des ressources
Engagements	93 091 438	19 % des ressources

Détail des collectes 2008

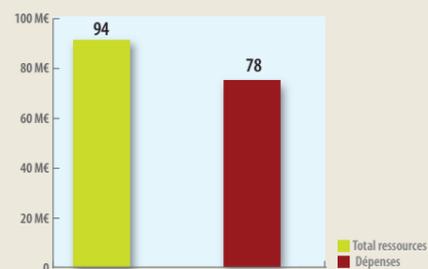


	2007	2008
Collectes légales (en €)	238 474 321	254 231 648
Acomptes (en €)	78 325 506	75 285 041
Complémentaires (en €)	145 387 443	135 525 706
Total des collectes (en €)	462 187 270	465 042 395

Evolution qualitative

Source Statistiques ESF 2008	Nombre de stagiaires formés	Nombre d'heures stagiaires financées	Nombre d'actions de formation réalisées
2005	420 570	12 867 832	191 222
2006	407 660	11 507 849	197 394
2007	414 773	11 876 126	210 906
2008	439 177	13 312 369	223 555

■ Ressources et dépenses de formation
2008 en M€

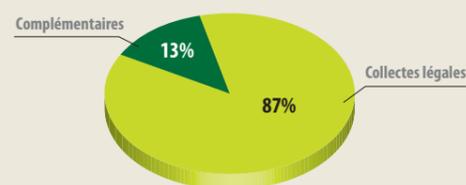


■ Plan de formation
moins de 10 salariés

Les ressources liées au plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés s'élèvent à 93 M€, soit 2 M€ de moins qu'en 2007. 86 M€ proviennent des fonds collectés auprès des entreprises (montant enregistré comptablement en 2008). Les dépenses de formation s'élèvent à 78 M€ pour 3 478 038 heures stagiaires financées au bénéfice de 119 638 salariés.

Ressources et dépenses de formation	Euros	Pourcentages
Collecte 2008	85 886 581	92 %
Autres produits de formation (subventions, produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges)	7 686 451	8 %
Total Ressources	93 573 032	100 %
Dépenses	78 310 647	84 % des ressources
Engagements	22 041 626	24 % des ressources

■ Détail des collectes 2008

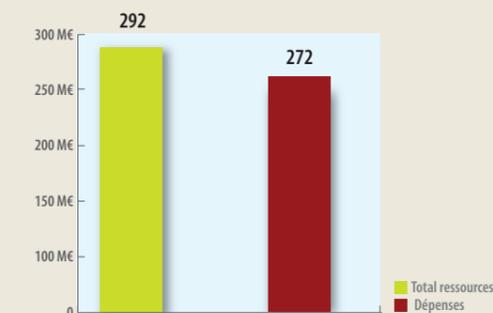


	2007	2008
Collectes légales (en €)	72 746 837	74 575 975
Complémentaires (en €)	14 588 091	11 310 606
Total des collectes (en €)	87 334 928	85 886 581

■ Evolution qualitative

Source Statistiques ESF 2008	Nombre de stagiaires formés	Nombre d'heures stagiaires financées	Nombre d'actions de formation réalisées
2005	85 711	2 518 493	51 506
2006	93 848	2 628 226	59 402
2007	103 077	3 047 635	66 924
2008	119 638	3 478 038	76 563

■ Ressources et dépenses de formation
2008 en M€

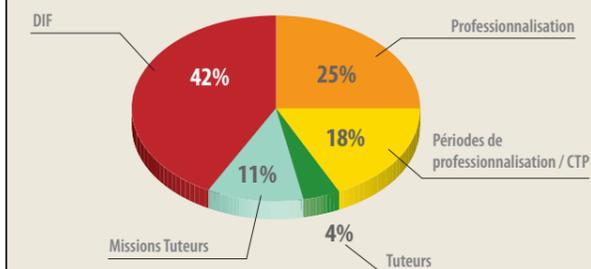


■ Professionnalisation

En 2008, la professionnalisation a enregistré 292 M€ de ressources, soit 50 M€ de plus qu'en 2007. Le montant des dépenses est de 259 M€. Fin 2008, le montant des engagements s'élevait à 364 M€, en hausse de 4 % en nombre de contrats, par rapport à 2007.

Ressources et dépenses de formation	Euros	Pourcentages
Collecte 2008	239 405 574	82 %
Autres produits de formation (subventions, produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges)	52 118 628	18 %
Total Ressources	291 524 202	100 %
Dépenses	272 161 362	93 % des ressources
Engagements (y compris les engagements DIF, tuteurs et missions tuteurs)	363 634 382	125 % des ressources

■ Répartition des contrats en 2008



Nombre de contrats engagés	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Contrat de professionnalisation	35 125	36 735	5
Période de Prof. / CTP	36 081	26 486	-27
Tuteurs	5 354	5 394	1
Missions Tuteurs	22 693	16 886	-26
DIF	42 462	61 682	45
Total	141 715	147 183	4

24 AGEFOS PME régionales 84 implantations territoriales

ALSACE

28, rue Kilbs - Bischoffsheim
BP 145, 67214 OBERNAI Cedex
Tél. 03.88.49.41.51
www.agefos-pme-alsace.com

AQUITAINE

7, avenue du Millac
33370 ARTIGUES Près Bordeaux
Tél. 05.57.77.34.84
www.agefos-pme-aquitaine.com

AUVERGNE

52/54, boulevard Berthelot, BP 407
63011 CLERMONT FERRAND Cedex 01
Tél. 04.73.31.95.95
www.agefos-pme-auvergne.com

BASSE-NORMANDIE

8 rue d'Atalante - CITIS, BP 10268
14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél. 02.31.50.17.17
www.agefos-pme-bn.com

BOURGOGNE

5, rue Louis de Broglie, Parc Technologique
21000 DIJON
Tél. 0820.42.00.51
www.agefos-pme-bourgogne.com

BRETAGNE

2, rue au Duc, CS 56422
35064 RENNES Cedex
Tél. 02.99.78.47.20
www.agefos-pme-bretagne.com

CENTRE

208, rue de la Sagerie, BP 303
37173 CHAMBRAY LES TOURS Cedex
Tél. 02.47.74.55.30
www.agefos-pme-centre.com

CHAMPAGNE-ARDENNE

Centre d'Affaires Santos Dumont
BP 286, 51687 REIMS Cedex 2
Tél. 03.26.83.58.80
www.agefos-pme-champagneardenne.com

CORSE

Forum de Fango, 8, avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tél. 04.95.23.76.00
www.agefos-pme-corse.com

FRANCHE-COMTE

2, rue de l'Industrie
25042 BESANCON Cedex
Tél. 0820.42.00.51
www.agefos-pme-fc.com

HAUTE-NORMANDIE

27, place Saint Marc
76000 ROUEN
Tél. 02.35.88.82.75
www.agefos-pme-hn.com

ILE-DE-FRANCE

11, rue Hélène
75849 PARIS Cedex 17
Tél. 0826.301.311
www.agefos-pme-iledefrance.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Zac de Tournezy, Bât A4, Plan Louis Jouvét
CS 10015, 34078 MONTPELLIER Cedex 3
Tél. 04.67.07.04.50
www.agefos-pme-languedocroussillon.com

LIMOUSIN

96, avenue Emile Labussière
BP 1233, 87054 LIMOGES Cedex
Tél. 05.55.79.05.33
www.agefos-pme-limousin.com

LORRAINE

3, rue de Berlange
57140 WOIPPY
Tél. 03.87.32.03.90
www.agefos-pme-lorraine.com

MIDI-PYRENEES

Parc Technologique du Canal - 14 av. de l'Europe
Bât. Houston, BP 42125
31521 RAMONVILLE SAINT-AGNE cedex
Tél. 05.62.26.83.26
www.agefos-pme-midipyrenees.com

NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

Rue de l'île Mystérieuse
80440 BOVES
Tél. 03.22.35.42.52
www.agefos-nordpicardie.com

PAYS-DE-LA-LOIRE/ POITOU-CHARENTES

1 Square de la Nouvelle France
BP 20548, 49305 CHOLET Cedex
Tél. 02.41.49.14.40
www.agefos-pme-plpc.com

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

146, rue du Paradis CS 30001
13294 MARSEILLE Cedex 06
Tél. 04.91.14.08.80
www.agefos-pme-paca.com

RHONE-ALPES

«Les Jardins d'entreprise» 213, rue Gerland
BP 7077, 69348 LYON Cedex 07
Tél. 04.72.71.55.30
www.agefos-pme-ra.com

DOM

GUADELOUPE

Immeuble Arno Sons,
ZAC de Houëlbourg Sud II
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. 05.90.26.93.62
www.agefos-pme-guadeloupe.com

GUYANE

Bât. D - Domaine de Mont-Lucas
BP 571, 97333 CAYENNE Cedex
Tél. 05.94.25.40.40
www.agefos-pme-guyane.com

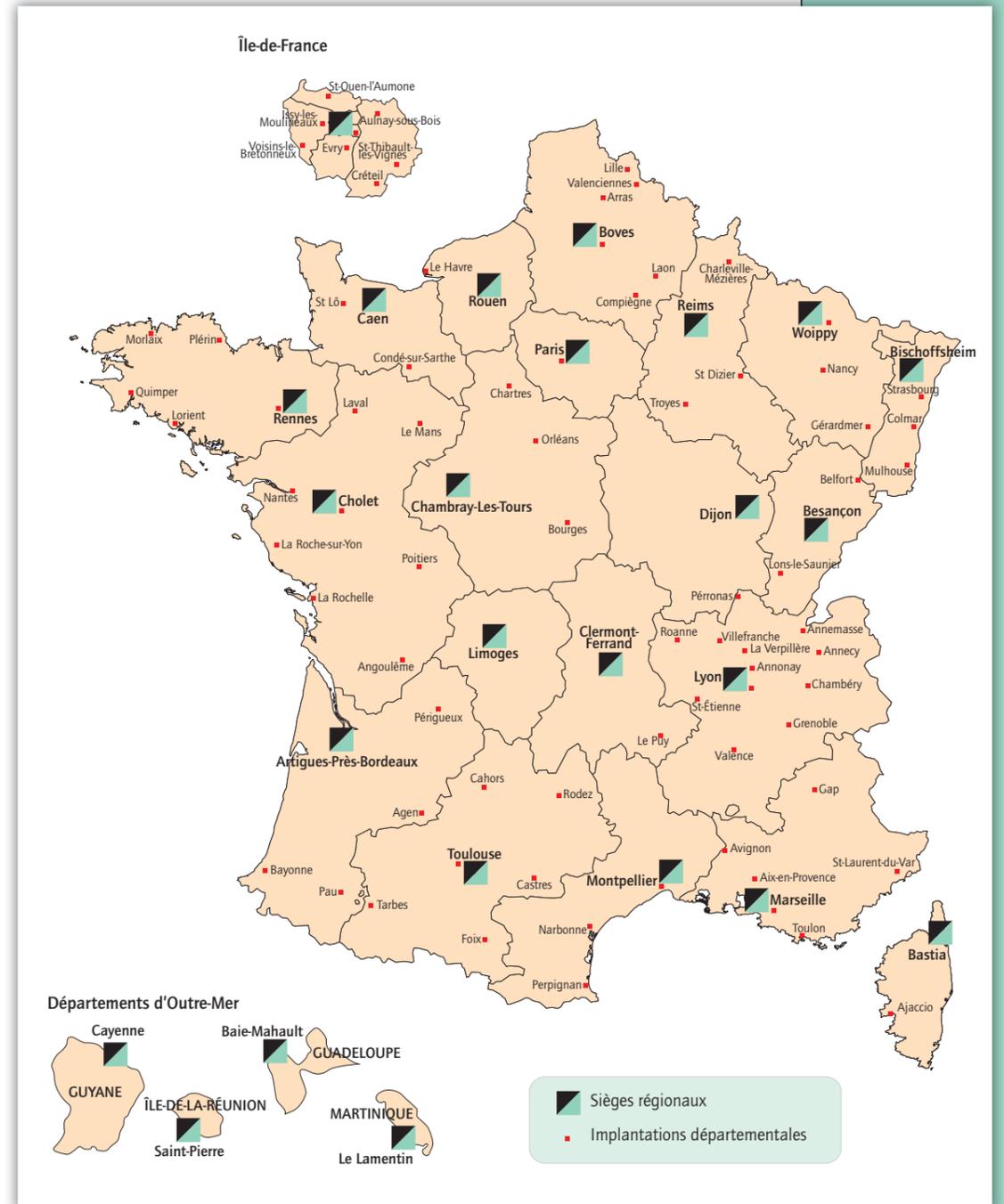
ILE DE LA REUNION

32, rue de la Cayenne
BP 310, 97458 SAINT PIERRE Cedex
Tél. 02.62.96.11.80
www.agefos-pme-reunion.com

MARTINIQUE

Zone de Manhity, Immeuble SERA
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05.90.26.93.62
www.agefos-pme-martinique.com

Le réseau de proximité



AGEFOS PME, votre Conseiller Emploi-Formation,
partout en France



AGEFOS PME SIÈGE NATIONAL
187, quai de Valmy - 75010 Paris - Tél. : 01 44 90 46 46

www.agefos-pme.com